



Mairie du Moule  
Ecole primaire Mixte Lydia Galleron  
97160 Le Moule

# Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante établi avant travaux

Réalisé en application :

- Du décret du 05 juillet 2013 ainsi que du décret 29 juin 2015 relatifs aux risques d'exposition amiante
- Du décret N° 96-97 du 07 février 1996 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante, abrogé par décret du 27 Mai 2003,
- De l'arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- De l'article R 1334-23 du code de la santé publique
- D'après la norme NFX 46-020 d'aout 2017

**Le présent rapport N° 02.02.03.20 a été établi sur les informations fournies par le donneur. Il est composé de 124 pages annexes incluses et complété par un dossier plan. Il ne pourra être reproduit que dans sa totalité, annexes et dossier plan inclus.**

**Prestimmo**  
**Xavier LAMBERT**  
**0690 75 10 55**  
[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

**C° Xavier LAMBERT**  
**Jabrun Saint Cyr**  
**97111 Morne à L'eau**  
**Siret : 805 180 817 00019**

**A / Désignation du ou des immeubles bâti(s) :**

**Département :** Guadeloupe

**Adresse :** Ecole Primaire Mixte  
Lydia Galleron  
97160 Le Moule

**Type de bien :**  Etablissement scolaire

**Année de construction :** Avant 1997

**B / Identification du donneur d'ordre :**

**Raison sociale :** Mairie du Moule

**Adresse :** Rue Joffre  
97160 Le Moule

**Qualité du demandeur (sur déclaration de l'intéressé) :**

Propriétaire de l'immeuble  Autre le cas échéant

**C / Identification de l'opérateur :**

**Xavier LAMBERT**

**Prestimmo**

**Jabrun Saint Cyr 97111 Morne à l'eau**

**Siret : 805 180 817 00019 ; APE : 7120 B**

**Police n° 10592956604**

**Valable du : 01 Janvier 2020 au 31 Décembre 2020**

**Certifié par Qualixpert, Valable du 24 / 01 / 2016 au 20 / 01 / 2021**

<b>1</b>	<b>Conclusion</b>
<b>1.1</b>	<b>Méthodologie d'intervention</b>
<b>1.2</b>	<b>Liste des matériaux de la liste C présents</b>
<b>1.3</b>	<b>Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante</b>
<b>1.4</b>	<b>Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse</b>
<b>1.5</b>	<b>Investigations complémentaire</b>
<b>2</b>	<b>La mission de repérage</b>
<b>2.1</b>	<b>L'objet de la mission</b>
<b>2.2</b>	<b>Le cadre de la mission</b>
<b>2.2.1</b>	<b>L'intitulé de la mission</b>
<b>2.2.2</b>	<b>Cadre réglementaire de la mission</b>
<b>2.2.3</b>	<b>L'objectif de la mission</b>
<b>2.2.4</b>	<b>Le programme de repérage de la mission réglementaire</b>
<b>2.2.5</b>	<b>Le périmètre de repérage effectif</b>
<b>2.2.6</b>	<b>Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification</b>
<b>3</b>	<b>Laboratoire d'analyse</b>
<b>4</b>	<b>Signatures et attestations</b>
<b>4.1</b>	<b>Signatures</b>
<b>4.2</b>	<b>Attestation de certification</b>
<b>4.3</b>	<b>Attestation d'assurance</b>
<b>4.4</b>	<b>Attestation sur l'honneur</b>
<b>5</b>	<b>Annexes</b>

## 1 Conclusion

Dans le cadre de la mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi avant la réalisation de travaux, **il a été repéré** :

- **des matériaux contenant de l'amiante**
- **des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse.**

### 1.1 Méthodologie d'intervention

L'objectif de cette mission est de réaliser l'ensemble des sondages, repérages, afin de repérer les matériaux ou produits susceptible de contenir de l'amiante. La liste des travaux à réaliser n'étant pas clairement définie, nous avons investigué l'ensemble du bâti.

Tous les prélèvements effectués sur les pastilles visibles de reprise de maçonnerie de l'étage du bâtiment 1 gauche (TGM) sont revenus positifs à la présence d'amiante.

Par contre les prélèvements réalisés sur les faïences et la maçonnerie non reprise (plafonds et murs) ne sont pas positifs. Ce résultat s'explique par l'usage ponctuel d'un enduit amianté. Il conviendra de faire appel à un personnel habilité en cas de travaux ou de démolition dans ces zones (sous-section 3 ou sous-section 4 selon l'opération envisagée).

Nous avons également noté un reste de conduit en Fibrociment amianté cassé dans la dalle de plafond au niveau de la descente d'eau pluviale (coursive extérieure, localisation et photo au dossier plan).

Le prélèvement composite effectué sur les pastilles de reprises de maçonnerie au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment 1 a retourné un résultat positif à la présence d'amiante.

Ce résultat s'explique par l'usage ponctuel d'un enduit amianté.

Il conviendra de faire appel à un personnel habilité en cas de travaux ou de démolition dans ces zones (sous-section 3 ou sous-section 4 selon l'opération envisagée).

A l'origine, la totalité du réseau aérien des eaux pluviales devait être constitué de conduits en fibrociment amianté. Au fil du temps les parties abimées ont été substituées par des segments en PVC.

Dans le reportage photo du dossier plan, les descentes dans lesquelles nous avons repéré des parties en fibrociment sont surlignées en rouge (ou montrées par des flèches).

### 1.2 Liste des matériaux de la liste C présents

Programme de repérage			Sondages	
Ouvrage ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder	Matériau ou produit présent ou absent	ZPSO Continue	ZPSO Discontinue
I	II	III	IV	V
1- Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités				
Plaques ondulées et planes	Plaques en fibres-ciment (y compris plaques « sous tuiles »)	Produits absents	-----	-----

	Plaques en matériaux bitumineux	Produits absents	----	----
	Revêtements anti condensation sous bac acier	Matériaux absents	----	----
Ardoises, bardeaux bitumineux	Ardoises composites hors fibrociment	Produits absents	----	----
	Ardoises en fibrociment	Produits absents	----	----
	Bardeaux bitumineux « shingles »	Produits absents	----	----
Eléments associés à la toiture	Conduits de fumée, de cheminée, de ventilation	Produits absents	----	----
	Conduits d'eau pluviales	Produits présents	----	Produit discontinu
	Garnissage de joints de dilatation	Matériaux absents	----	----
	Couvre-joints	Matériaux absents	----	----
	Tresses d'étanchéité à l'air	Produits absents	----	----
	Eléments complémentaires de toiture (chéneaux, rives, closoirs, faitages, mitres, costières, etc.)	Produits présents	Produit continu	----
	Jonctions bitumineuses	Matériaux absents	----	----
	Solin en fibrociment	Produits absents	----	----
	Colle des solins en fibrociment	Matériaux absents	----	----
Eléments sous toiture	Pare-vapeur, pare pluie	Produits absents	----	----
	Isolants fibreux en sous toiture	Produits absents	----	----
	Flocages, enduits projetés	Matériaux absents	----	----
Etanchéité de toiture terrasse	Parties planes : revêtements bitumineux (bandes, lés...), écrans de semi indépendance, pare-vapeur	Produits présents	Produit continu	----
	Relevés : revêtements bitumineux (bandes, lés...)	Produits absents	----	----

	Parties planes ou relevés : complexes asphaltés	Matériaux absents	----	----
	Colles, produits d'accrochage	Matériaux absents	----	----
Fenêtres de toit, lanterneaux, verrières	Mastics (vitriers, bitumineux...)	Matériaux absents	----	----
	Joints d'étanchéité entre menuiserie et ossature	Matériaux absents	----	----
	Garnitures de friction sur fenêtres basculantes	Produits absents	----	----
<b>2- Parois verticales extérieures et Façades</b>				
Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Plaques, panneaux, bacs en fibrociment, éléments de remplissage	Produits absents	----	----
	Ardoises composites hors fibrociment	Produits absents	----	----
	Ardoises en fibrociment	Produits absents	----	----
	Joints d'assemblage ou d'étanchéité, mastics, tresses	Matériaux absents	----	----
	Revêtements intérieurs anti condensation (hors peintures)	Produits absents	----	----
	Peintures des bardages métalliques	Matériaux absents	----	----
Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage	Flocages, enduits projeté	Matériaux absents	----	----
	Carton-amiante	Matériaux absents	----	----
Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs (projeté, lissés ou talochés), crépis extérieurs	Matériaux absents	----	----
	Revêtements plastiques épais (RPE)	Matériaux absents	----	----
	Peintures sur béton	Matériaux absents	----	----
	Enduits pelliculaires de lissage / débullage	Matériaux présent	Matériaux continus	----
	Colles et joints (faïence, pâte de verre, carrelage), ragréages, primaires d'accrochage, imperméabilisants	Matériaux absents	----	----

	Eléments en maçonnerie silico-calcaire (1880-1940) briques blanches silico-calcaire	Produits absents	----	----
	Garnissage des joints de dilatation	Matériaux absents	----	----
	Joints de dilatation	Matériaux absents	----	----
	Couvre-joints	Produits absents	----	----
	Appuis de fenêtres en fibrociment	Produits absents	----	----
Menuiseries extérieures	Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	Matériaux absents	----	----
	Joints d'étanchéité entre menuiserie et structure	Produits absents	----	----
	Garnitures de friction sur fenêtres basculantes	Produits absents	----	----
	Plaques de fibrociment (allèges, coffres etc.)	Produits absents	----	----
	Peintures décoratives	Matériaux absents	----	----
Eléments associés aux façades	Conduits de fumées, de cheminée, de ventilation	Produits absents	----	----
	Conduits d'eaux (pluviales et usées)	Matériaux présents	----	Matériaux Discontinus
	Eléments ponctuels : chéneaux, rives, corniches	Produits absents	----	----
<b>3- Parois verticales intérieures</b>				
Murs et cloisons maçonnés	Flocages	Matériaux absents	----	----
	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Matériaux présents	----	Matériaux Discontinus
	Enduits de ragréage, débullage, lissage	Matériaux présents	----	Matériaux Discontinus
	Joints de dilatation, d'assemblage, joints coupe-feu	Matériaux absents	----	----
	Fourreaux (carton, fibrociment)	Produits absents	----	----

Poteaux	Flocages	Matériaux absents	----	----
	Enduit à base de plâtre projeté, lissés ou talochés	Matériaux présent	Matériaux continus	----
	Enduits à base de ciment, lissés ou talochés (ragréage, débullage, lissage)	Matériaux présent	Matériaux continus	----
	Joints de dilatation, d'assemblage avec poutraison	Matériaux absents	----	----
	Entourage de poteau (carton-amiante, fibrociment, matériaux sandwich...) coffrages perdus	Matériaux absents	----	----
Cloisons sèches (assemblées)	Panneaux de cloison lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	Produits absents	----	----
	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Matériaux absents	----	----
	Flocages	Matériaux absents	----	----
	Plots de colle fixant les cloisons au mur	Matériaux absents	----	----
	Bandes calicot	Matériaux absents	----	----
	Enduits de jointement des plaques de plâtre	Matériaux absents	----	----
	Sous couches des tissus muraux	Produits absents	----	----
	Isolants intérieurs fibreux, bourre en vrac	Matériaux absents	----	----
	Jonction entre panneaux préfabriqués et pieds : tête de cloisons (notamment ICH et ERP) : tresse, carton, fibrociment	Produits absents	----	----

Gaines et coffres verticaux	Flocages	Matériaux absents	----	----
	Enduits à base de plâtre (projetés, lissés ou talochés)	Matériaux absents	----	----
	Enduits à base de ciment, lissés ou talochés (ragréage, débullage, lissage)	Matériaux absents	----	----
	Bandes calicot	Matériaux absents	----	----
	Enduit de jointement des plaques de plâtre cartonné	Matériaux absents	----	----
	Panneaux (fibrociment)	Produits absents	----	----
	Jonctions entre panneaux (tresses, étanchéité entre panneaux)	Produits absents	----	----
Portes coupe-feu, pare flamme, isothermiques, frigorifiques	Joints des portes coupe-feu, phonique où pare flammes (sur battant et dormant y compris oculus et sur serrurerie)	Produits absents	----	----
	Panneaux, plaques en fibrociment des vantaux, bakélite	Produits absents	----	----
	Isolants intérieurs des portes	Produits absents	----	----
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Sous couches des tissus muraux, moquettes murales ou les vinyles	Produits absents	----	----
	Panneaux décoratifs en fibrociment	Produits absents	----	----
	Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage	Matériaux absents	----	----
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes...)	Matériaux absents	----	----
	Revêtements bitumineux	Matériaux absents	----	----
	Peintures intumescents	Matériaux absents	----	----

#### 4- Plafonds et faux plafonds

Plafonds	Flocages	Matériaux absents	----	----
	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Matériaux présents	----	Matériaux Discontinus
	Panneaux collés vissés ou cloués	Produits absents	----	----
	Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite)	Produits absents	----	----
	Bandes calicot	Produits absents	----	----
	Enduits de jointement des plaque de plâtres	Matériaux absents	----	----
	Sous couches des tissus muraux	Produits absents	----	----
	Peintures intumescentes	Matériaux absents	----	----
	Revêtement bitumineux	Matériaux absents	----	----
	Peintures décoratives (pailleté, gouttelettes,...)	Matériaux absents	----	----
	Résines	Matériaux absents	----	----
Colles de carrelages, ragréages, primaires d'accrochages et joints de carrelage	Matériaux absents	----	----	
Poutres et charpentes	Flocages	Matériaux absents	----	----
	Enduits à base de plâtre ou ciment (projetés, lissés ou talochés)	Matériaux présents	----	Matériaux Discontinus
	Entourages de poutres (carton-amiante, fibrociment, matériaux sandwich)	Produits absents	----	----
	Peintures intumescentes	Matériaux absents	----	----
	Revêtement bitumineux	Matériaux absents	----	----
	Peintures décoratives (pailleté, gouttelettes,...)	Matériaux absents	----	----
	Jonctions avec la façade, calfeutremments, joints (coupe-feu, de dilatation, de structure)	Matériaux absents	----	----

Gaines et coffres horizontaux	Flocages	Matériaux absents	----	----
	Enduits à base de plâtre ou ciment (projetés, lissés ou talochés)	Matériaux absents	----	----
	Bande calicot	Produits absents	----	----
	Enduits de jointement des plaques de plâtre cartonné	Matériaux absents	----	----
	Panneaux en fibrociment	Produits absents	----	----
	Jonctions entre panneaux (tresses, étanchéités entre panneaux)	Matériaux absents	----	----
Faux plafonds	Panneaux et plaques	Produits absents	----	----
	Jonctions entre faux plafond et structure joints entre panneaux	Produits absents	----	----
	Pare vapeur	Produits absents	----	----
	Isolants posés dans le plénum au dessus du panneau de faux plafond	Produits absents	----	----
	Ecrans de cantonnement et leurs joints (dans le plénum entre le faux plafond et le plancher supérieur)	Produits absents	----	----
Suspendes et contrevents	Flocages	Matériaux absents	----	----
	Protections en plâtre	Matériaux absents	----	----
	Peintures intumescentes	Matériaux absents	----	----
<b>5- Planchers et planchers techniques</b>				
Revêtements de sols	Dalles de sol	Produits absents	----	----
	Nez de marche	Produits absents	----	----
	Dalles moquettes avec entrecouche noire	Produits absents	----	----
	Sous-couche (carton, feutre,...) des revêtements souples	Matériaux absents	----	----

	Colles bitumineuses	Matériaux absents	----	----
	Colles non bitumineuses	Matériaux absents	----	----
	Moquettes	Matériaux absents	----	----
	Sols coulés à base ciment (terrazolith, etc.)	Produits absents	----	----
	Peintures de sol	Matériaux absents	----	----
	Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	Matériaux présents	Matériaux continus	----
	Revêtement de sols sportifs	Produits absents	----	----
	Joints de dilatation d'assemblage	Produits absents	----	----
	Joints de cantonnement sur faux planchers	Produits absents	----	----
	Enduit de cuvelage	Matériaux absents	----	----
	Rebouchages autour de conduits (principalement IGH et ERP), fourreaux en carton ou fibrociment	Matériaux absents	----	----

#### 6-Conduits et accessoires intérieurs

Conduits de fluides (air, eau vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Calorifuges (tresses, coquilles, matelas...)	Matériaux absents	----	----
	Matelas	Produits absents	----	----
	Enveloppes (bandes tissées enduites ou non), colles de calorifugeage	Matériaux absents	----	----
	Joints entre éléments, joints plats prédécoupés pour brides	Matériaux absents	----	----
	Rubans adhésifs	Produits absents	----	----
	Mastics	Matériaux absents	----	----

	Conduits en fibrociment, manchons	Produits présents	-----	Produits discontinus
	Conduits en fibrociment (conduit de drainage)	Produits absents	-----	-----
	Tresses dans câbles électriques d'alimentation (notamment de secours, souvent orange), résistants au feu	Produits absents	-----	-----
Clapets / volets coupe-feu	Clapets (tunnels, lames, joints)	Produits absents	-----	-----
	Volets coupe feu y compris ossature	Produits absents	-----	-----
	Rebouchage et calfeutrements de clapets et volet coupe-feu	Matériaux absents	-----	-----
Vide-ordures	Conduits et vidoirs en fibrociment	Produits absents	-----	-----
	Joints d'étanchéité des trappes	Matériaux absents	-----	-----
<b>7- Ascenseurs, monte-charges et escalier mécaniques</b>				
Portes et cloison palières	Panneaux dans les portes palières	Produits absents	-----	-----
	Panneaux dans les cloisons palières	Produits absents	-----	-----
Parois des équipements	Plaques, panneaux décoratifs (habillages cabines, joues des escaliers mécaniques)	Produits absents	-----	-----
	Calfeutrements entre mur et plancher (joint, bourre)	Produits absents	-----	-----
	Isolants	Produits absents	-----	-----
	Colles	Matériaux absents	-----	-----
	Joints	Produits absents	-----	-----

Matériels en machinerie	Freins d'ascenseurs	Produits absents	----	----
	Eléments de protection contre les arcs électriques intégrés dans des équipements de type contacteurs, sélecteurs, coupe-circuits...	Produits absents	----	----
	Tresses	Produits absents	----	----
	Joints plats	Produits absents	----	----
<b>8- Equipements divers et accessoires</b>				
Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois, à fuel, à charbon, groupes électrogènes	Flocages	Matériaux absents	----	----
	Bourre	Matériaux absents	----	----
	Tresses	Matériaux absents	----	----
	Calorifugeages	Matériaux absents	----	----
	Joints d'étanchéités, joints plats prédécoupés pour brides	Matériaux absents	----	----
	Dispositifs anti condensation (peinture, films, etc.)	Matériaux absents	----	----
	Tissus, soufflets amortisseurs acoustiques	Produits absents	----	----
Convecteurs et radiateurs électriques	Isolants thermiques cartonnés	Produits absents	----	----
	Tresses des diffuseurs	Matériaux absents	----	----
Fusible à broche	Carton, tresse	Produits absents	----	----
Canalisations électriques préfabriquées	Isolants	Produits absents	----	----
Coffres forts	Portes et parois	Produits absents	----	----
Portes de placard, baignoires et éviers métalliques	Plaques souples bitumineuses antivibratiles	Produits absents	----	----
Jardinières bac à sables incendie	Eléments en fibrociment	Produits absents	----	----

9- Fondations et soubassements				
Etanchéité des murs enterrés	Enduits bitumineux des ouvrages enterrés	Matériaux non accessible	----	----
Parois verticales et horizontales enterrées	Joints de fractionnement, de rupture, de dilatation	Matériaux absents	----	----
Conduits et fourreaux	Fourreaux en fibrociment	Produits absents	----	----
10- Aménagements, voiries et réseaux divers				
Conduits, siphons	Eléments de canalisation enterrés en fibrociment	Produits présents	----	Produits discontinus
Voiries	Enrobés bitumineux des couches de voiries (juste partie bitumes) asphaltes	Matériaux absents	----	----
Espaces sportifs	Revêtements de sols	Produits absents	----	----
Aménagements extérieurs	Eléments en fibrociment (jardinières, bordures)	Produits absents	----	----

### 1.3 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

Référence de l'échantillon	Localisation de prélèvement	Description de l'échantillon
<b>Bâtiment 1</b>		
Bâtiment 1 gauche		
EPLG-B1G étage M rep	Mur étage Bâtiment 1 Gauche	Enduit/Peinture
Bâtiment 1 étage 1		
EPLG-B1 étage 1 M int rep	Mur intérieur Rue étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
<b>Autre</b>		
TGM		
EPLG TGM Couloir M Rep	EPLG TGM	Enduit / Peinture
EPLG TGM Salle ronde M Rep	EPLG TGM	Enduit / Peinture
EPLG TGM Coursive Ext M REP	EPLG TGM	Enduit / Peinture
EPLG TGM Instru M REP	EPLG TGM	Enduit / Peinture
EPLG TGM Bureau P Rep	EPLG TGM	Enduit / Peinture
EPLG TGM Coursive Ext P Rep	EPLG TGM	Enduit / Peinture
EPLG TGM Loggia M Rep 2	EPLG TGM	Enduit / Peinture

**1.4 Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse**

Référence de l'échantillon	Localisation de prélèvement	Description de l'échantillon
<b>Bâtiment 1</b>		
<b>Bâtiment 1 gauche</b>		
EPLG-B1G Bandeau Mairie	Bandeau mairie Bâtiment 1 Gauche	Enduit/Peinture
EPLG-B1G étage Loggia P	Plafond Loggia étage Bâtiment 1 Gauche	Enduit/Peinture
EPLG-B1G étage couloir P	Plafond couloir étage Bâtiment 1 Gauche	Enduit/Peinture
EPLG-B1G étage Loggia M	Mur Loggia étage Bâtiment 1 Gauche	Enduit/Peinture
EPLG-B1G Etanchéité toit dalle pente	Toit Bâtiment 1 Gauche	Revêtement bitumineux
B1G RDC P	B1G	Enduit / Peinture
B1G RDC Classe M REP	B1G	Enduit / Peinture
B1G RDC Info M REP	B1G	Enduit / Peinture
B1G RDC Réunion M Rep	B1G	Enduit / Peinture
B1G RDC M	B1G	Enduit / Peinture
<b>Bâtiment 1 RDC</b>		
EPLG-B1 RDC Principal M	Mur rdc principal Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 RDC Principal P	Plafond RDC principal Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 RDC Cour P	Plafond RDC cour Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 RDC Pot rd	Poteau rond RDC Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 RDC P	Plafond RDC Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 RDC M	Mur RDC Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 RDC M rep	Mur RDC Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 RDC Plinthe	Plinthes RDC Bâtiment 1	Enduit/Peinture
<b>Bâtiment 1 étage 1</b>		
EPLG-B1 étage 1 M int Rue	Mur intérieur Rue étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 étage 1 P int	Plafond intérieur étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 étage 1 P int rep	Plafond intérieur étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 étage 1 Plinthe	Plinthe étage 1 Bâtiment 1	Colle/Joint/Carrelage

EPLG-B1 étage 1 Balust	Balustrade étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 étage 1 P int 1	Plafond intérieur étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 étage 1 M int cour	Mur intérieur cour étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 étage 1 M int sep	Mur intérieur séparation étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
<b>Bâtiment 1 étage 2 et escalier</b>		
EPLG-B1 étage 2 M int sep	Mur intérieur séparation étage 2 Bâtiment1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 étage 2 cour P	Plafond cour étage 2 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 étage 2 M int rue	Mur intérieur rue étage 2 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 étage 2 M int rep	Mur intérieur étage 2 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 étage 2 bal	Etage 2 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 étage 2 M int cour	Mur intérieur cour étage 2 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 esc M	Mur escaliers Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 esc tablier	Escalier Bâtiment 1	Enduit/Peinture
<b>Bâtiment 1 Extérieur</b>		
EPLG-B1 étage FAÏ	Bâtiment 1	Colle/Joint/Carrelage
EPLG-B1 étage1 Bandeau cour	Bandeau cour étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 étage 1 Bandeau rue	Bandeau rue étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 étage 2 Etanch che-rue	Chéneau rue étage 2 Bâtiment 1	Revêtement bitumineux
EPLG-B1 Etage cheneau cour	Chéneau cour Bâtiment 1	Revêtement bitumineux
EPLG-B1 F cour rep	Façade cour Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 F rue rep	Façade rue Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 F cour	Façade cour Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 esc-M	Escalier Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 étage 2 Bandeau cour	Bandeau cour étage 2 Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 esc-Tab	Escalier Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 F rue	Façade rue Bâtiment 1	Enduit/Peinture
EPLG-B1 Toit étage 2 Etanche-cour	Toit étage 2 Bâtiment 1	Revêtement bitumineux

<b>Bâtiment 2</b>		
<b>Bâtiment 2 RDC</b>		
EPLG-B2 RDC P	Plafond RDC Bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 RDC Crèche Etanche	Crèche Bâtiment 2	Revêtement bitumineux
EPLG-B2 RDC M	Mur RDC Bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 RDC crèche FAÏ1	Crèche Bâtiment 2	Colle/Joint/Carrelage
EPLG-B2 RDC Pou	Poutre RDC Bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 RDC SR Local M rep	Bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 RDC Crèche FAÏF	Crèche Bâtiment 2	Colle/Joint/Carrelage
EPLG-B2 RDC crèche FAÏ2	Crèche Bâtiment 2	Colle/Joint/Carrelage
EPLG-B2 RDC Cour P	Cour Bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 RDC S1 plinthe	Bâtiment 2	Colle/Joint/Carrelage
<b>Bâtiment 2 Etage</b>		
EPLG-B2 esc Ramb	Escaliers Bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 étage bal	Balustrade bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 étage P che	Bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 et- POU	Poutre étage Bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2dr Et-foot P	Bâtiment 2 droite	Enduit/Peinture
EPLG-B2 Et- Plinthe	Plinthe étage Bâtiment 2	Colle/Joint/Carrelage
EPLG-B2 étage M	Mur étage Bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 étage Salle 5/6 Mrep	Salle 5/6 Bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 esc ext tablier	Escaliers extérieurs Bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 étage Salle 5/6 P	Salle 5/6 Bâtiment 2	enduit/Peinture
EPLG-B2 étage Salle 5/6 Pou Cour	Salle 5/6 Bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG B2 ét-Salle 5/6 Pou Cour rep	Salle 5/6 Bâtiment 2	Enduit/Peinture
<b>Bâtiment 2 Extérieur</b>		
EPLG-B2 FG	Façade gauche bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 etanch-che	Chéneau bâtiment 2	Revêtement bitumineux
EPLG-B2 Toit étanch noire	Toit bâtiment 2	Revêtement bitumineux

EPLG-B2 G Toit Etanch-che	Toit bâtiment 2	Revêtement bitumineux
EPLG-B2 F cour rep	Façade cour bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 F rue	Façade rue bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 F cour	Façade cour bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 F bvd	Façade boulevard bâtiment 2	Enduit/Peinture
EPLG-B2 Toit-Et-Alu	Toit bâtiment 2	Revêtement bitumineux
EPLG-B2 Toit Et noire	Toit bâtiment 2	Revêtement bitumineux
<b>Autre</b>		
<b>Porche et divers</b>		
EPLG-Pot octog.	Poteau	Enduit/Peinture
EPLG-Porche Toit-etanch noire	Toit porche	Revêtement bitumineux
EPLG-Porche bandeau	Bandeau porche	Enduit/Peinture
EPLG-Porche+TGM Toit étanch che	Toit porche + TGM	Revêtement bitumineux
EPLG-Porche TGM F hte cour et	Façade cour porche + TGM	Enduit/Peinture
EPLG-Débarras F Cour	Façade cour débarras	Enduit/Peinture
<b>Sanitaires</b>		
EPLG Sanitaires F	Façade sanitaires	Enduit/Peinture
EPLG Sanitaires toit Etanch-che	Toit sanitaires	Revêtement bitumineux
EPLG Sanitaires Bandeau	Bandeau sanitaires	Enduit/Peinture
EPLG petits sanitaires FAÏ	Petits sanitaires	Colle/Joint/Carrelage
EPLG Sanitaires toit etanch alu	Toit sanitaires	Revêtement bitumineux
EPLG Sanitaires sol	Sol sanitaires	Colle/Joint/Carrelage
EPLG Sanitaires F rep	Façade sanitaires	Enduit/Peinture
EPLG Sanitaires Pou rep	Poutre sanitaires	Enduit/Peinture
EPLG Sanitaires P	Plafond sanitaires	Enduit/Peinture
EPLG Sanitaires M WC	Mur WC	Enduit/Peinture
EPLG Sanitaires P rep	Plafond sanitaires	Enduit/Peinture
EPLG Sanitaires M int	Mur sanitaires	Enduit/Peinture
EPLG Sanitaires FAÏ	Façades sanitaires	Colle/Joint/Carrelage

EPLG Sanitaires toit étanche noire	Toit sanitaires	Revêtement bitumineux
TGM		
EPLG TGM Couloir P2	EPLG TGM	Enduit / Peinture

## 1.5 Investigations complémentaires

1. Il convient lors des travaux de vérifier les réseaux, ouvrages et partie du bâti enterré, qui sont à ce jour non accessible.

## 2 La mission de repérage

### 2.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la réalisation de la démolition de la résidence, la mission consiste à repérer dans celle-ci, l'ensemble des matériaux ou produits contenant de l'amiante conformément à la réglementation en vigueur.

**Pour s'affranchir de sa responsabilité le propriétaire prendra le soin d'informer l'ensemble des intervenants ultérieur pour la réalisation des travaux.**

### 2.2 Le cadre de la mission

#### 2.2.1 L'intitulé de la mission

« Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante établi avant travaux. »

#### 2.2.2 Cadre réglementaire de la mission

### **Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage**

La ministre des affaires sociales et de la santé, la ministre de l'égalité des territoires et du logement, la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment son article L. 271-6 ;  
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1334-19 et R. 1334-22 ;  
Vu le code du travail, notamment ses articles L. 4531-1 et R. 4512-6 ;  
Vu l'avis de la commission d'orientation des conditions de travail en date du 21 mai 2012,

Arrêtent :

#### **Art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 26 Juin 2013 – Définitions.**

Au sens du présent arrêté, on entend par :

- « opérateur de repérage » : la personne mentionnée à l'article R. 1334-23 du code de la santé publique ;
- « zone présentant des similitudes d'ouvrage » : les parties d'un immeuble bâti dont les composants, les types de matériaux et produits présents sont semblables ;

- « démolition » : l'opération consistant à détruire au moins une partie majoritaire de la structure d'un bâtiment.

#### **Art. 2 de l'arrêté du 26 Juin 2013 –**

Le repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante, défini à l'article R. 1334-22 du code de la santé publique, consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné par le repérage.

Le repérage est réalisé après évacuation définitive de l'immeuble bâti et enlèvement des mobiliers afin que tous les composants soient accessibles. Toutefois, les recherches qui ne génèrent pas d'émission de fibres peuvent être engagées avant l'évacuation.

#### **Art. 3 de l'arrêté du 26 Juin 2013 –**

Préalablement à l'action de recherche, le propriétaire remet à l'opérateur de repérage les rapports concernant la recherche d'amiante déjà établis, les éléments permettant de décrire les ouvrages (plans ou croquis, date de délivrance du permis de construire), les documents et informations dont il dispose, décrivant les produits, matériaux et protections physiques mises en place et les éléments d'information nécessaires à l'accès aux différentes parties de l'immeuble bâti en toute sécurité.

Si, pour répondre aux dispositions du code du travail, un plan de prévention doit être établi, il est réalisé lors de cette phase préalable. Le propriétaire peut désigner un représentant chargé d'accompagner l'opérateur de repérage dans sa mission. Il s'assure que les personnes accompagnant l'opérateur dans sa mission connaissent l'ensemble des différentes parties de l'immeuble bâti à visiter et détiennent les habilitations nécessaires pour y accéder (y compris ascenseurs, transformateurs, etc.).

L'opérateur de repérage effectue une reconnaissance des différentes parties de l'immeuble bâti du bâtiment. A l'occasion de cette visite préalable, il définit le matériel et sollicite les autorisations d'accès aux différentes parties de l'immeuble bâti nécessaires à la visite exhaustive du bâtiment ainsi que les démontages et investigations approfondies nécessaires.

#### **Art. 4 de l'arrêté du 26 Juin 2013 –**

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche les matériaux et produits de la liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique.

A cette fin, l'opérateur de repérage examine de façon exhaustive toutes les parties d'ouvrages qui composent les différentes parties de l'immeuble bâti et réalise ou fait réaliser pour cela les démontages et investigations approfondies destructives nécessaires. Il définit les zones présentant des similitudes d'ouvrage.

La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser les investigations à conduire en réduisant le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse.

Si l'opérateur repère tout autre matériau et produit réputé contenir de l'amiante, il le prend en compte au même titre qu'un matériau ou produit de la liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels qui doivent être justifiés, certaines parties de l'immeuble bâti ne sont pas accessibles avant que la démolition ne commence, l'opérateur de repérage le précise et en mentionne les motifs. Il émet les réserves correspondantes par écrit au propriétaire et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition.

#### **Art. 5 de l'arrêté du 26 Juin 2013 –**

Dans un second temps, en prenant en compte les zones de similitudes d'ouvrage, l'opérateur de repérage identifie et localise, parmi les matériaux et produits mentionnés à l'article 4, ceux qui contiennent de l'amiante.

A cette fin, il conclut, pour chacun des matériaux et produits repérés, en fonction des informations et des moyens dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, quant à la présence d'amiante dans ces matériaux et produits.

En cas de doute, il détermine les matériaux et produits dont il convient de prélever et d'analyser un ou des échantillons pour pouvoir conclure quant à la présence d'amiante.

Conformément aux prescriptions de l'article R. 1334-24 du code de la santé publique, les analyses des échantillons de ces matériaux et produits sont réalisées par un organisme accrédité.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés. Les prélèvements sont effectués sur toute l'épaisseur du matériau ou produit.

L'opérateur de repérage transmet au laboratoire d'analyse une fiche d'accompagnement comportant au moins les informations énumérées en annexe.

À réception des résultats d'analyse, l'opérateur de repérage veille à la cohérence des résultats.

Il conclut définitivement à l'absence ou la présence d'amiante pour chaque matériau ou produit repéré. Dans sa conclusion, il précise le critère (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante, marquage du matériau, document consulté, résultat d'analyse de matériau ou produit) qui lui a permis de conclure quant à la présence ou l'absence d'amiante.

#### **Art. 6 de l'arrêté du 26 Juin 2013 –**

L'opérateur de repérage établit un rapport par immeuble bâti qui contient au moins :

1° L'identification de la mission de l'opérateur de repérage et son périmètre (démolition totale ou partielle). Pour les démolitions partielles, les zones ou parties de la structure à démolir sont précisées ;

2° L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble et commanditaire du repérage) ;

3° L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, enseignement) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;

4° La date d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;

5° Les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés le cas échéant ;

6° Les plans ou croquis des différentes parties de l'immeuble bâti, la liste des différentes parties de l'immeuble bâti visitées et, le cas échéant, la liste des différentes parties de l'immeuble bâti concerné par le repérage qui n'ont pas été visitées avec les motifs de cette absence de visite. Dans ce dernier cas, l'opérateur mentionne, à l'attention du propriétaire, que les obligations réglementaires de ce dernier ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article R. 1334-19 du code de la santé publique;

7° La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun de ces produits ou matériaux la présence ou l'absence d'amiante et les critères ayant permis de conclure ;

8° Les rapports et résultats d'analyse des prélèvements de matériaux et produits réalisés ainsi que la localisation précise sur plans ou croquis des prélèvements et l'identification du (ou des) laboratoire(s) d'analyse et le(s) numéro(s) de leur accréditation ;

9° Les plans ou croquis à jour permettant de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante ;

10° La signature et le visa de l'opérateur ayant réalisé le repérage ainsi que la copie de son certificat de compétence délivré en application de l'article L. 271-6 du code de la construction et de l'habitation et de l'attestation d'assurance qui couvre l'opérateur de repérage dans sa mission ; la dénomination et, le cas échéant, le numéro SIRET de l'entreprise qui l'emploie.

Les conclusions de l'opérateur de repérage sont rappelées au début du rapport. Ces conclusions reprennent les investigations complémentaires qui restent à mener dans le cas où l'opérateur de repérage n'a pu accéder à l'intégralité des parties. Ces conclusions doivent pouvoir être comprises par toute personne non spécialiste

#### **Art. 7 de l'arrêté du 26 Juin 2013 –**

Le présent arrêté s'applique aux opérations de repérage pour lesquelles le rapport est transmis au propriétaire postérieurement au 1er juillet 2013.

L'arrêté du 2 janvier 2002 relatif au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition en application de l'article 10-4 du décret n° 96-97 du 7 février 1996 modifié est abrogé à compter de la date d'entrée en vigueur du présent arrêté.

#### **Art. 8 de l'arrêté du 26 Juin 2013 –**

Le directeur général de la santé, le directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, et le directeur général du travail sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

### **2.2.3 L'objectif de la mission**

L'arrêté du 26 Juin 2013 précise les modalités de repérage avant démolition des produits et matériaux contenant de l'amiante.

« Le repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante, défini à l'article R. 1334-22 du code de la santé publique, consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné par le repérage ».

### **2.2.4 Le programme de repérage de la mission règlementaire**

Le programme de repérage est défini par l'arrêté du 26 Juin 2013. Celui-ci détermine les généralités, les modalités de repérages, le rapport de repérage, ainsi que les composants de la construction et les parties des composants à vérifier et sonder.

### **2.2.5 Le périmètre de repérage effectif**

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

	<b>Sol</b>	<b>Murs</b>	<b>Plafond</b>	<b>Canalisations</b>
<b>Ecole Primaire</b>	Carrelage / Béton	Parpaing / Béton / Carrelage	Dalle béton	PVC / Cuivre Fibrociment

### **2.2.6 Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification**

- |  |              |
|--|--------------|
| ❖ Salle 7 et 8 à l'étage du bâtiment 2     | inaccessible |
| ❖ L'intégralité des réseaux                | inaccessible |
| ❖ Les ouvrages et parties du bâti enterrés | inaccessible |

### 3 Laboratoire d'analyse

MYEASYLAB,

1103 Avenue Jacques Cartier, Parc Heliopolis, bât. B3

44800 Saint Herblain France

Accréditation IPAC L0705 / PCA AB 1609

### 4 Signature et attestation

#### 4.1 Signature

Cachet de l'entreprise

**Prestimmo**  
**Xavier LAMBERT**  
**Jabrun Saint Cyr - 97111 Morne à l'eau**  
**Tel : 0690 75 10 55**  
[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)  
**Siret : 805 180 817 00019 ;**

Dates de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée entre : 10 / 03 au : 22 / 05 / 2020

Etat rédigé à Pointe à Pitre Le : 28 / 07 / 2020

Nom : LAMBERT

Prénom : Xavier

Signature de l'opérateur :



## 4.2 Attestation de certification



**Certificat N° C1686**

**Monsieur Xavier LAMBERT**

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 consultable sur [www.qualixpert.com](http://www.qualixpert.com) conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :



<b>Amiante avec mention</b>	Certificat valable	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
	Du 30/01/2017	
	au 20/01/2021	
<b>Missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante</b>	Certificat valable	Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification de compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
	Du 21/01/2016	
	au 20/01/2021	
<b>Etat des installations intérieures d'électricité</b>	Certificat valable	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
	Du 24/01/2016	
	au 23/01/2021	
<b>Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention départements et territoires d'outre mer</b>	Certificat valable	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification.
	Du 08/02/2016	
	au 07/02/2021	

Date d'établissement le vendredi 21 avril 2017

**Marjorie ALBERT**  
Directrice Administrative

P10



LCC 17, rue Borrel - 81100 CASTRES  
 Tél. 05 63 73 06 13 - Fax 05 63 73 32 87 - [www.qualixpert.com](http://www.qualixpert.com)  
 FD9 Certification de compétence version X146415  
 soit au capital de 5000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 00018



**ATTESTATION**  
D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n°: 10592956604

Responsabilité civile Professionnelle  
Diagnosticteur technique immobilier

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cédex, attestons que la :

**PRESTIMMO**  
**JABRUN SAINT CYR**  
**97111 MORNE A L'EAU**  
**Adhérent n°006**

A adhéré par l'intermédiaire de LSN Assurances, 1 rue des Italiens 75431 Paris Cedex 09, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n°10592956604.

Garantissant les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile Professionnelle** de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées ci-après, *sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrément au sens contractuel.*

**CATEGORIE 1 couvrant les activités couramment exercées par les diagnostiqueurs immobiliers**

- Diagnostic de performance énergétique (DPE) (DPE sans mention),
- Diagnostic de performance énergétique des maisons individuelles (DPE sans mention),
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP) (plomb sans mention),
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante (amiante sans mention),
- Contrôle périodique de l'amiante (amiante sans mention),
- Dossier technique amiante (amiante sans mention),
- Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment,
- Etat parasitaire, insectes xylophages et champignons lignivores dont Mérule,
- L'état de l'installation intérieure de gaz,
- L'état de l'installation intérieure d'électricité,
- L'état d'installation d'assainissement non collectif,
- Assainissement collectif,
- L'état des risques et des pollutions (ERP),
- L'information sur la présence d'un risque de mérule,
- Certificats de surface – Bien à la vente (Loi Carrez),
- Certificats de surface – Bien à la location (Loi Boutin),
- Vérifications de conformité de la sécurité des piscines,

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

- Document Unique d'évaluation des risques pour syndics de copropriété,
- Diagnostic humidité,
- Etats des lieux locatifs (des parties privatives),
- Activité de vente et/ou installation des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF) **sans travaux d'électricité et sans maintenance**,
- Certificat de logements décents, Normes d'habitabilité [notamment dans le cadre des dispositifs spéciaux de type de Robien, Scellier, Prêts conventionnés – prêts à taux zéro –,
- Délivrance de l'attestation de prise en compte de la RT 2012. (DPE sans mention)

**CATEGORIE 2 couvrant les activités suivantes EN SUS des activités de la catégorie 1**

- Audit énergétique pour copropriété,
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) (DPE avec mention),
- Diagnostic de risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP) (plomb avec mention),
- Constat après travaux Plomb, (sans mention)
- Diagnostic de mesures surfaciques des poussières de plomb, (sans mention)
- Recherche de plomb avant travaux, avant démolition,
- Diagnostic du plomb dans l'eau,
- Contrôle périodique de l'amiante (amiante avec mention),
- Constat visuel amiante de première et seconde restitution après travaux (amiante avec mention),
- Dossier technique amiante (amiante avec mention),
- Diagnostic amiante avant démolition, (avec mention)
- Diagnostic amiante avant travaux (RAAT), **SS4** et quantification du volume de matériaux et produits contenant de l'amiante,
- Bilans thermiques : par infiltrométrie et ou thermographie infrarouge,
- Réalisation de tests d'infiltrométrie et ou thermographie infrarouge selon le cahier des charges RT 2012,
- Diagnostic Technique Global (Plan pluriannuel des travaux pour les copropriétés, **BAC+3** dans le domaine Technique du Bâtiment ou **VAE équivalente**).
- Légionellose **sauf exclusions contractuelles**,
- Diagnostic accessibilité handicapé dans les établissements recevant du public, (ERP, IOP, Y),
- Diagnostic radon,
- Dépistage radon, (Autorité de Sécurité Nucléaire)
- Calcul des millièmes de copropriété et état descriptif de division.

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à **300 000 € par sinistre** et **500 000 € par année d'assurance**.

**LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 INCLUS SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.**

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.

Fait à NANTERRE le 07/01/2020  
Pour servir et valoir ce que de droit.  
POUR L'ASSUREUR,  
LSN, par délégation de signature : :

  
LSN  
1, rue des Italiens CS 40020  
75431 Paris Cedex 09  
Tél. : 01 53 20 50 50  
Société de Courtage d'Assurance  
SAS au Capital de 3 328 810 00 euros R.C.S. 338 423 000  
N° CM AD : 17 600 473 Soins de Santé de L'ACFPI

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

## 4.4 Attestation sur l'honneur



Je soussigné, Xavier LAMBERT, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

Je dispose des compétences requises pour effectuer le (ou les) diagnostic(s) convenu(s) ainsi qu'en atteste(nt) ma (ou mes) certification(s) de compétences, ainsi que l'organisation et des moyens appropriés requis par les textes légaux et réglementaires.

Je suis couvert par une assurance couvrant les éventuelles conséquences qui pourraient résulter de mon intervention.

J'ai conscience que toute fausse déclaration ainsi que toute intervention effectuée en violation des contraintes légales est passible de sanctions pénales d'un montant de 1500 € par infraction constatée, le double en cas de récidive.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.

Xavier LAMBERT

# ANNEXES

## Au Rapport de mission de repérage N° 02.02.03.20 du Diagnostic amiante avant travaux

### SOMMAIRE DES ANNEXES

#### **5. Annexes**

#### **5.1 Demande d'analyse en vue de la recherche d'amiante dans les matériaux et produits susceptibles d'en contenir**

*5.1.1 Bâtiment 1*

*5.1.2 Bâtiment 2*

*5.1.3 Autre*

#### **5.2 Résultats d'analyse**

*5.2.1 Bâtiment 1*

*5.2.2 Bâtiment 2*

*5.2.3 Autre*

#### **5.3 Notice d'information sur les consignes générales de sécurité en cas de présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante.**

**5.1 Demande d'analyse en vue de la recherche d'amiante dans les matériaux et produits susceptibles d'en contenir**

**5.1.1 Bâtiment 1**

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021440114640509259

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASYLAB**

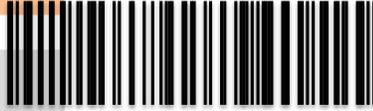
Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Nom \* :

LAMBERT

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

Lydia Galleron B1G

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

18 Juin 2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

 5

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
B1G RDC P	B1G	Enduit / Peinture	Chacune des couches
B1G RDC Classe M REP	B1G	Enduit / Peinture	Chacune des couches
B1G RDC Info M REP	B1G	Enduit / Peinture	Chacune des couches
B1G RDC Réunion M Rep	B1G	Enduit / Peinture	Chacune des couches
B1G RDC M	B1G	Enduit / Peinture	Chacune des couches

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439065077199074

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASYLAB**

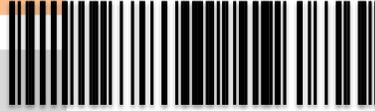
Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Nom \* :

LAMBERT

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 1-Gauche

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

10/03/2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

 6

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG-B1G Bandeau Mairie	Bandeau mairie Bâtiment 1 Gauche	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1G étage M rep	Mur étage Bâtiment 1 Gauche	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1G étage Loggia P	Plafond Loggia étage Bâtiment 1 Gauche	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1G étage couloir P	Plafond couloir étage Bâtiment 1 Gauche	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1G étage Loggia M	Mur Loggia étage Bâtiment 1 Gauche	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1G Etanchéité toit dalle pente	Toit Bâtiment 1 Gauche	Revêtement bitumineux	Chacune des couches

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439064997800926

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASYLAB**

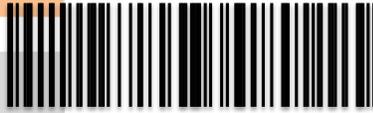
Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Nom \* :

LAMBERT

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 1-RDC

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

10/03/2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

8

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG-B1 RDC Principal M	Mur rdc principal Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 RDC Principal P	Plafond RDC principal Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 RDC Cour P	Plafond RDC cour Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 RDC Pot rd	Poteau rond RDC Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 RDC P	Plafond RDC Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 RDC M	Mur RDC Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 RDC M rep	Mur RDC Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches

EPLG-B1 RDC Plinthe	Plinthes RDC Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
------------------------	-------------------------	-----------------	---------------------

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439064918287037

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASLAB**

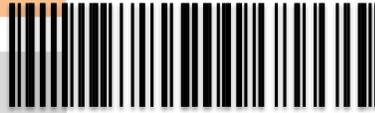
Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Nom \* :

LAMBERT

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 1-Etage 1

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

10/03/2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

9

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG-B1 étage 1 M int Rue	Mur intérieur Rue étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 étage 1 P int	Plafond intérieur étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 étage 1 P int rep	Plafond intérieur étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 étage 1 M int rep	Mur intérieur Rue étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 étage 1 Plinthe	Plinthe étage 1 Bâtiment 1	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches
EPLG-B1 étage 1 Balust	Balustrade étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 étage 1 P int 1	Plafond intérieur étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches

EPLG-B1 étage 1 M int cour	Mur intérieur cour étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 étage 1 M int sep	Mur intérieur séparation étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439065132754630

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASYLAB**

Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Nom \* :

LAMBERT

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 1- Etage 2 et escaliers

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

10/03/2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

8

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG-B1 étage 2 M int sep	Mur intérieur séparation étage 2 Bâtiment1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 étage 2 cour P	Plafond cour étage 2 Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 étage 2 M int rue	Mur intérieur rue étage 2 Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 étage 2 M int rep	Mur intérieur étage 2 Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 étage 2 bal	Etage 2 Batiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 étage 2 M int cour	Mur intérieur cour étage 2 Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 esc M	Mur escaliers Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches

EPLG-B1 esc tablier

Escalier Batiment 1

Enduit/Peinture

Chacune des couches

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439064814120370

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASLAB**

Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Nom \* :

LAMBERT

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 1-Extérieurs

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

10/03/2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

13

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG-B1 étage FAI	Bâtiment 1	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches
EPLG-B1 étage1 Bandeau cour	Bandeau cour étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 étage 1 Bandeau rue	Bandeau rue étage 1 Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 étage 2 Etanch che-rue	Chéneau rue étage 2 Bâtiment 1	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-B1 Etage cheneau cour	Chéneau cour Bâtiment 1	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-B1 F cour rep	Façade cour Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 F rue rep	Façade rue Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches

EPLG-B1 F cour	Façade cour Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 esc-M	Escalier Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 étage 2 Bandeau cour	Bandeau cour étage 2 Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 esc-Tab	Escalier Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 F rue	Façade rue Bâtiment 1	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B1 Toit étage 2 Etanch-che-cour	Toit étage 2 Bâtiment 1	Revêtement bitumineux	Chacune des couches

## 5.1.2 Bâtiment 2

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439065297569444

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASYLAB**

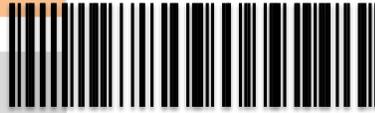
Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Nom \* :

LAMBERT

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 2 RDC

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

10/03/2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

 10

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG-B2 RDC P	Plafond RDC Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC Crèche Etanch	Creche Bâtiment 2	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC M	Mur RDC Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC crèche FAÏ1	Creche Bâtiment 2	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC Pou	Poutre RDC Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC SR Local M rep	Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC Crèche FAÏF	Creche Bâtiment 2	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches

EPLG-B2 RDC crèche FAI2	Creche Bâtiment 2	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC Cour P	Cour Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC S1 plinthe	Bâtiment 2	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439065361574074

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASYLAB**

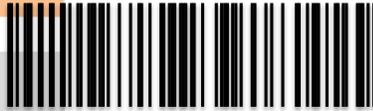
Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Nom \* :

LAMBERT

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 2 Etage

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

10/03/2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

12

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG-B2 esc Ramb	Escaliers Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 étage bal	Balustrade bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 etage P che	Batiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 et- POU	Poutre étage Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2dr Et-foot P	Batiment 2 droite	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 Et- Plinthe	Plinthe étage Bâtiment 2	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches
EPLG-B2 etage M	Mur étage Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches

EPLG-B2 étage Salle 5/6 Mrep	Salle 5/6 Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 esc ext tablier	Escaliers extérieurs Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 étage Salle 5/6 P	Salle 5/6 Bâtiment 2	enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 étage Salle 5/6 Pou Cour	Salle 5/6 Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG B2 ét-Salle 5/6 Pou Cour rep	Salle 5/6 Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439064533680556

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASYLAB**

Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Nom \* :

LAMBERT

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 2-Extérieurs

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

10/03/2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

 10

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG-B2 FG	Façade gauche bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 etanch-che	Chéneau bâtiment 2	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-B2 Toit étanch noire	Toit bâtiment 2	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-B2 G Toit Etanch-che	Toit bâtiment 2	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-B2 F cour rep	Façade cour bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 F rue	Façade rue bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 F cour	Façade cour bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches

EPLG-B2 F bvd	Façade boulevard bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 Toit-Et-Alu	Toit bâtiment 2	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-B2 Toit Et noire	Toit bâtiment 2	Revêtement bitumineux	Chacune des couches

### 5.1.3 Autre

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439064686111111

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASYLAB**

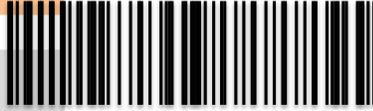
Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Nom \* :

LAMBERT

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

ECOLE LYDIA GALLERON Porche et divers

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

10/03/2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

 6

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG-Pot octog.	Poteau	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-Porche Toit-étanch noire	Toit porche	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-Porche bandeau	Bandeau porche	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-Porche+TGM Toit étanch che	Toit porche + TGM	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-Porche TGM F hte cour et	Façade cour porche + TGM	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-Débarras F Cour	Façade cour débarras	Enduit/Peinture	Chacune des couches

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439065226620370

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASLAB**

Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Nom \* :

LAMBERT

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

ECOLE LYDIA GALLERON Sanitaires

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

10/03/2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

14

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG Sanitaires F	Façade sanitaires	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG Sanitaires toit Etanch-che	Toit sanitaires	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG Sanitaires Bandeau	Bandeau sanitaires	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG petits sanitaires FAÏ	Petits sanitaires	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches
EPLG Sanitaires toit etanch alu	Toit sanitaires	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG Sanitaires sol	Sol sanitaires	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches
EPLG Sanitaires F rep	Façade sanitaires	Enduit/Peinture	Chacune des couches

EPLG Sanitaires Pour rep	Poutre sanitaires	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG Sanitaires P	Plafond sanitaires	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG Sanitaires M WC	Mur WC	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG Sanitaires Pour rep	Plafond sanitaires	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG Sanitaires Mint	Mur sanitaires	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG Sanitaires FAÏ	Faïences sanitaires	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches
EPLG Sanitaires toit etanch noire	Toit sanitaires	Revêtement bitumineux	Chacune des couches

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439844963657407

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASYLAB**

Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Nom \* :

LAMBERT

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

Ecole Lydia Galleron TGM

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

22 Mai 2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

8

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG TGM Couloir P2	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches
EPLG TGM Couloir M Rep	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches
EPLG TGM Salle ronde M Rep	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches
EPLG TGM Coursive Ext M REP	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches
EPLG TGM Instru M REP	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches
EPLG TGM Bureau P Rep	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches
EPLG TGM Coursive Ext P Rep	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches

EPLG TGM Loggia M Rep 2	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches
----------------------------	----------	-------------------	---------------------

## 5.2 Résultats d'analyse

### 5.2.1 Bâtiment 1

**PRESTIMMO**  
**Monsieur Xavier LAMBERT**  
Jabrun Saint Cyr  
97111 MORNE A L'EAU - GUADELOUPE

**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**


N° de rapport d'analyse : AR-20-RI-034749-01  
Version du : 09/07/2020 1:32

Référence dossier client : Lydia Galleron B1G  
 Référence dossier N° : 20UV020495  
 Référence laboratoire N° : 20RI044342

Reçu par MyEasyLab-St Herblain le : 01/07/2020 15:02  
 Reçu par le laboratoire le : 02/07/2020

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	B1G RDC P / B1G / Enduit / Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	B1G RDC Classe M REP / B1G / Enduit / Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	B1G RDC Info M REP / B1G / Enduit / Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau semi-dur (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	B1G RDC Réunion M Rep / B1G / Enduit / Peinture	Matériau de type peinture (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	B1G RDC M / B1G / Enduit / Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

**Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :**

*MET : Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996 et de la législation française : Arrêté du 6 Mars 2003.*



N° de rapport d'analyse : AR-20-RI-034749-01

**Notes :**

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire . - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 5 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>.

Validé et approuvé par :



**Agnieszka Chlebek**  
Chef d'équipe

**PRESTIMMO**  
**Monsieur Xavier LAMBERT**  
Jabrun Saint Cyr  
97111 MORNE A L'EAU - GUADELOUPE

**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**


N° de rapport d'analyse : AR-20-RI-018102-01  
Version du : 25/03/2020 5:30

---

Référence dossier client : ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 1-Gauche  
 Référence dossier N° : 20UV011042  
 Référence laboratoire N° : 20RI022825

Reçu par MyEasyLab-St Herblain le : 19/03/2020 14:18  
 Reçu par le laboratoire le : 24/03/2020

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	EPLG-B1G Bandeau Mairie / Bandeau mairie Bâtiment 1 Gauche / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (granulaire) (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002 <small>(1)</small>	EPLG-B1G étage M rep / Mur étage Bâtiment 1 Gauche / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (fibreuse) (gris)	<b>MOLP</b>	2	-	 Fibres d'amiante de type chrysotile
003	EPLG-B1G étage Loggia P / Plafond Loggia étage Bâtiment 1 Gauche / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur (granulaire) (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	EPLG-B1G étage couloir P / Plafond couloir étage Bâtiment 1 Gauche / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau semi-dur (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	EPLG-B1G étage Loggia M / Mur Loggia étage Bâtiment 1 Gauche / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	EPLG-B1G Etanchéité toit dalle pente / Toit Bâtiment 1 Gauche / Revêtement bitumineux	Matériau dur (granulaire) (gris) ; matériau semi-dur (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

N° de rapport d'analyse : AR-20-RI-018102-01

**Observation(s) échantillon(s)**

- (1) Les fibres d'amiante ont été détectées dans le matériau semi-dur (fibreux) (gris). Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, il n'est donc pas possible de conclure de manière définitive à la présence ou à l'absence d'amiante dans ces autres matériaux.

**Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :**

*MOLP : Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2005 - annexe 2 et de la législation française : Arrêté du 6 Mars 2003.*

*MET : Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996 et de la législation française : Arrêté du 6 Mars 2003.*

**Notes :**

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 5 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>.

Validé et approuvé par :



**Agnieszka Chlebek**  
Chef d'équipe

**PRESTIMMO**  
**Monsieur Xavier LAMBERT**  
Jabrun Saint Cyr  
97111 MORNE A L'EAU - GUADELOUPE

**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**


N° de rapport d'analyse : AR-20-RI-018133-01  
Version du : 25/03/2020 8:00

Référence dossier client : ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 1-RDC  
 Référence dossier N° : 20UV011039  
 Référence laboratoire N° : 20RI022822

Reçu par MyEasyLab-St Herblain le : 19/03/2020 14:16  
 Reçu par le laboratoire le : 24/03/2020

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	EPLG-B1 RDC Principal M / Mur rdc principal Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	EPLG-B1 RDC Principal P / Plafond RDC principal Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (rose) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	EPLG-B1 RDC Cour P / Plafond RDC cour Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	EPLG-B1 RDC Pot rd / Poteau rond RDC Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (rose) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	EPLG-B1 RDC P / Plafond RDC Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	EPLG-B1 RDC M / Mur RDC Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) en traces(i)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

N° de rapport d'analyse : AR-20-RI-018133-01

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
007	EPLG-B1 RDC M rep / Mur RDC Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau dur (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	EPLG-B1 RDC Plinthe / Plinthes RDC Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (jaune) en traces	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

**Observation(s) couche(s)**

(i)

Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

**Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :**

*MET : Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996 et de la législation française : Arrêté du 6 Mars 2003.*

**Notes :**

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 5 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>.

Validé et approuvé par :



**Hanna Mielech**  
Chef d'équipe

**PRESTIMMO**  
**Monsieur Xavier LAMBERT**  
Jabrun Saint Cyr  
97111 MORNE A L'EAU - GUADELOUPE

**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**


**N° de rapport d'analyse : AR-20-RI-018068-01**  
**Version du : 25/03/2020 5:15**

Référence dossier client : ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 1-Etage 1  
 Référence dossier N° : 20UV011010  
 Référence laboratoire N° : 20RI022793

Reçu par MyEasyLab-St Herblain le : 19/03/2020 13:23  
 Reçu par le laboratoire le : 24/03/2020

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	EPLG-B1 étage 1 M int Rue / Mur intérieur Rue étage 1 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) en traces	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	EPLG-B1 étage 1 P int / Plafond intérieur étage 1 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	EPLG-B1 étage 1 P int rep / Plafond intérieur étage 1 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004 <sup>(1)</sup>	EPLG-B1 étage 1 M int rep / Mur intérieur Rue étage 1 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (fibreuse) (gris)	<b>MOLP</b>	2	-	 Fibres d'amiante de type chrysotile
005	EPLG-B1 étage 1 Plinthe / Plinthe étage 1 Bâtiment 1 / Colle/Joint/Carrelage	Matériau dur de type ciment-colle (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
006	EPLG-B1 étage 1 Balust / Balustrade étage 1 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	EPLG-B1 étage 1 P int 1 / Plafond intérieur étage 1 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) en traces ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type enduit (beige)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	EPLG-B1 étage 1 M int cour / Mur intérieur cour étage 1 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	EPLG-B1 étage 1 M int sep / Mur intérieur séparation étage 1 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (rose) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

**Observation(s) échantillon(s)**

- (1) Les fibres d'amiante ont été détectées dans le matériau semi-dur de type enduit (fibreuse) (gris). Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, il n'est donc pas possible de conclure de manière définitive à la présence ou à l'absence d'amiante dans ces autres matériaux.

**Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :**

*MOLP : Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2005 - annexe 2 et de la législation française : Arrêté du 6 Mars 2003.*

*MET : Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996 et de la législation française : Arrêté du 6 Mars 2003.*



N° de rapport d'analyse : AR-20-RI-018068-01

**Notes :**

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLF et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 5 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>.

Validé et approuvé par :



**Agnieszka Chlebek**  
Chef d'équipe

**PRESTIMMO**  
**Monsieur Xavier LAMBERT**  
Jabrun Saint Cyr  
97111 MORNE A L'EAU - GUADELOUPE

**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**


**N° de rapport d'analyse : AR-20-RI-018126-01**  
**Version du : 25/03/2020 7:30**

Référence dossier client : ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 1- Etage 2 et escaliers  
 Référence dossier N° : 20UV011011 Reçu par MyEasyLab-St Herblain le : 19/03/2020 13:28  
 Référence laboratoire N° : 20RI022794 Reçu par le laboratoire le : 24/03/2020

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	EPLG-B1 étage 2 M int sep / Mur intérieur séparation étage 2 Bâtiment1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur (granulaire) (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	EPLG-B1 étage 2 cour P / Plafond cour étage 2 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (granulaire) (gris) en traces	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type enduit (granulaire) (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	EPLG-B1 étage 2 M int rue / Mur intérieur rue étage 2 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	EPLG-B1 étage 2 M int rep / Mur intérieur étage 2 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	EPLG-B1 étage 2 bal / Etage 2 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (granulaire) (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

N° de rapport d'analyse : AR-20-RI-018126-01

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
006	EPLG-B1 étage 2 M int cour / Mur intérieur cour étage 2 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur (granulaire) (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	EPLG-B1 esc M / Mur escaliers Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau (fibreuse) (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (granulaire) (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type enduit (granulaire) (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	EPLG-B1 esc tablier / Escalier Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur (granulaire) (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

**Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :**

*MET : Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996 et de la législation française : Arrêté du 6 Mars 2003.*

**Notes :**

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 5 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>.

Validé et approuvé par :



**Hanna Mielech**  
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**PRESTIMMO**  
**Monsieur Xavier LAMBERT**  
Jabrun Saint Cyr  
97111 MORNE A L'EAU - GUADELOUPE

**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**


**N° de rapport d'analyse : AR-20-RI-017899-01**  
**Version du : 24/03/2020 6:00**

---

Référence dossier client : ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 1-Extérieurs  
 Référence dossier N° : 20UV011008      Reçu par MyEasyLab-St Herblain le : 19/03/2020 13:19  
 Référence laboratoire N° : 20RI022563      Reçu par le laboratoire le : 23/03/2020

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	EPLG-B1 étage FAÏ / Bâtiment 1 / Colle/Joint/Carrelage	Matériau dur de type carrelage, faïence (vert) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	EPLG-B1 étage1 Bandeau cour / Bandeau cour étage 1 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau semi-dur (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	EPLG-B1 étage 1 Bandeau rue / Bandeau rue étage 1 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) en traces	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type enduit (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	EPLG-B1 étage 2 Etanch che-rue / Chéneau rue étage 2 Bâtiment 1 / Revêtement bitumineux	Matériau de type aluminium ; matériau souple bitumineux (noir)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	EPLG-B1 Etage cheneau cour / Chéneau cour Bâtiment 1 / Revêtement bitumineux	Matériau de type aluminium ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau semi-dur (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

N° de rapport d'analyse : AR-20-RI-017899-01

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
006	EPLG-B1 F cour rep / Façade cour Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type enduit (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	EPLG-B1 F rue rep / Façade rue Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (rose) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	EPLG-B1 F cour / Façade cour Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	EPLG-B1 esc-M / Escalier Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) en traces	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type enduit (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	EPLG-B1 étage 2 Bandeau cour / Bandeau cour étage 2 Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011	EPLG-B1 esc-Tab / Escalier Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012	EPLG-B1 F rue / Façade rue Bâtiment 1 / Enduit/Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013	EPLG-B1 Toit étage 2 Etanch-che-cour / Toit étage 2 Bâtiment 1 / Revêtement bitumineux	Matériau de type aluminium ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau semi-dur (beige)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.**

Al. Wojska Polskiego 90  
82-200 Malbork, POLSKA



N° de rapport d'analyse : AR-20-RI-017899-01

**Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :**

*MET : Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996 et de la législation française : Arrêté du 6 Mars 2003.*

**Notes :**

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 5 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>.

Validé et approuvé par :



**Agnieszka Chlebek**  
Chef d'équipe

## 5.2.2 Bâtiment 2

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439065297569444

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASLAB**

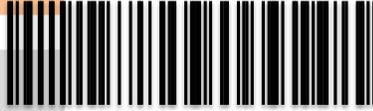
Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Nom \* :

LAMBERT

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 2 RDC

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

10/03/2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

 10

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG-B2 RDC P	Plafond RDC Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC Crèche Etanch	Creche Bâtiment 2	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC M	Mur RDC Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC crèche FAÏ1	Creche Bâtiment 2	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC Pou	Poutre RDC Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC SR Local M rep	Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC Crèche FAÏF	Creche Bâtiment 2	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches

EPLG-B2 RDC crèche FAI2	Creche Bâtiment 2	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC Cour P	Cour Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 RDC S1 plinthe	Bâtiment 2	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439065361574074

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASLAB**

Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Nom \* :

LAMBERT

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 2 Etage

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

10/03/2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

12

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG-B2 esc Ramb	Escaliers Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 étage bal	Balustrade bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 etage P che	Batiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 et- POU	Poutre étage Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2dr Et-foot P	Batiment 2 droite	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 Et- Plinthe	Plinthe étage Bâtiment 2	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches
EPLG-B2 etage M	Mur étage Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches

EPLG-B2 étage Salle 5/6 Mrep	Salle 5/6 Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 esc ext tablier	Escaliers extérieurs Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 étage Salle 5/6 P	Salle 5/6 Bâtiment 2	enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 étage Salle 5/6 Pou Cour	Salle 5/6 Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG B2 ét-Salle 5/6 Pou Cour rep	Salle 5/6 Bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439064533680556

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASYLAB**

Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Nom \* :

LAMBERT

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

ECOLE LYDIA GALLERON Bâtiment 2-Extérieurs

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

10/03/2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

10

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG-B2 FG	Façade gauche bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 etanch-che	Chéneau bâtiment 2	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-B2 Toit étanch noire	Toit bâtiment 2	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-B2 G Toit Etanch-che	Toit bâtiment 2	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-B2 F cour rep	Façade cour bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 F rue	Façade rue bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 F cour	Façade cour bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches

EPLG-B2 F bvd	Façade boulevard bâtiment 2	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-B2 Toit-Et-Alu	Toit bâtiment 2	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-B2 Toit Et noire	Toit bâtiment 2	Revêtement bitumineux	Chacune des couches

### 5.2.3 Autre

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439064686111111

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASYLAB**

Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Nom \* :

LAMBERT

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

ECOLE LYDIA GALLERON Porche et divers

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

10/03/2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

 6

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG-Pot octog.	Poteau	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-Porche Toit-étanch noire	Toit porche	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-Porche bandeau	Bandeau porche	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-Porche+TGM Toit étanch che	Toit porche + TGM	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG-Porche TGM F hte cour et	Façade cour porche + TGM	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG-Débarras F Cour	Façade cour débarras	Enduit/Peinture	Chacune des couches

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439065226620370

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASLAB**

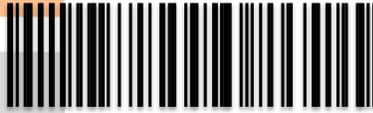
Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Nom \* :

LAMBERT

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

ECOLE LYDIA GALLERON Sanitaires

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

10/03/2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

 14

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG Sanitaires F	Façade sanitaires	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG Sanitaires toit Etanch-che	Toit sanitaires	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG Sanitaires Bandeau	Bandeau sanitaires	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG petits sanitaires FAÏ	Petits sanitaires	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches
EPLG Sanitaires toit etanch alu	Toit sanitaires	Revêtement bitumineux	Chacune des couches
EPLG Sanitaires sol	Sol sanitaires	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches
EPLG Sanitaires F rep	Façade sanitaires	Enduit/Peinture	Chacune des couches

EPLG Sanitaires Pour rep	Poutre sanitaires	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG Sanitaires P	Plafond sanitaires	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG Sanitaires M WC	Mur WC	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG Sanitaires Pour rep	Plafond sanitaires	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG Sanitaires Mint	Mur sanitaires	Enduit/Peinture	Chacune des couches
EPLG Sanitaires FAÏ	Faïences sanitaires	Colle/Joint/Carrelage	Chacune des couches
EPLG Sanitaires toit etanch noire	Toit sanitaires	Revêtement bitumineux	Chacune des couches

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Adresse du serveur pour déposer le fichier :

<https://fr3hydroedi.com/sendOrders/lab-EUFRSH>

Numéro de commande :

021439844963657407

**Echantillon(s)**
**1. INFORMATIONS A COMPLETER PAR MYEASLAB**

Expéditeur \* :

PRESTIMMO

JABRUN SAINT CYR

97111

MORNE A L'EAU - GUADELOUPE



Destinataire \* :

**MyEasyLab**  
**Parc Héliopolis - Batiment B3**  
**1103 AVENUE JACQUES CARTIER**  
**CS 40392**  
**44800 SAINT HERBLAIN**

Code client \* :

NS000464

Numéro de devis \* :

BF6O2018000102

**2. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LE DONNEUR D'ORDRE (destinataire du rapport d'analyse)**

Prénom \* :

Xavier

Adresse mail \* :

[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)

Nom \* :

LAMBERT

Téléphone :

06 90 75 10 55

**3. REFERENCE DOSSIER**

Référence affaire client \* :

Ecole Lydia Galleron TGM

Type d'analyse \* :

MBA : Matériaux du bâtiment

Date de prélèvement :

22 Mai 2020

**4. IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS**

Commentaire :

Les prélèvements ont été effectués selon la norme NF X 46-020 en vigueur \* :

 Oui

Signature du demandeur (après impression) \* :

8

échantillon(s) (calcul automatique)

Référence échantillon *	Localisation *	Description *	Choix de la couche à analyser *
EPLG TGM Couloir P2	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches
EPLG TGM Couloir M Rep	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches
EPLG TGM Salle ronde M Rep	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches
EPLG TGM Coursive Ext M REP	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches
EPLG TGM Instru M REP	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches
EPLG TGM Bureau P Rep	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches
EPLG TGM Coursive Ext P Rep	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches

EPLG TGM Loggia M Rep 2	EPLG TGM	Enduit / Peinture	Chacune des couches
----------------------------	----------	-------------------	---------------------



## 5.3 Notice d'information sur les consignes générales de sécurités en cas de présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

### I. Informations générales

#### a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires).

Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante.

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre).

Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle.

Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

## b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

## **II. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail**

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

## **III. Recommandations générales de sécurité**

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : [www.amiante.inrs.fr](http://www.amiante.inrs.fr). De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

#### **IV. Gestion des déchets contenant de l'amiante**

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

##### **a) Conditionnement des déchets**

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

##### **b) Apport en déchèterie**

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

##### **c) Filières d'élimination des déchets**

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org).

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

**Prestimmo**  
**Xavier LAMBERT**  
**Jabrun Saint Cyr - 97111 Morne à l'eau**  
**0690 75 10 55**  
[diagnostic.prestimmo@gmail.com](mailto:diagnostic.prestimmo@gmail.com)  
**Siret : 805 180 817 00019 ;**

DONNEUR D'ORDRE	Mairie du MOULE	MISSION	Diagnostic amiante avant travaux	Dossier n°	02.02.03.20
<b>Ecole publique Lydia Galleron (EPLG) - Le MOULE -</b>		DATE	26-03-2020	VERSION	V1
Page n°	<b>00</b>	DESIGNATION	<b>Sommaire de l'annexe DOSSIER PLAN</b>		

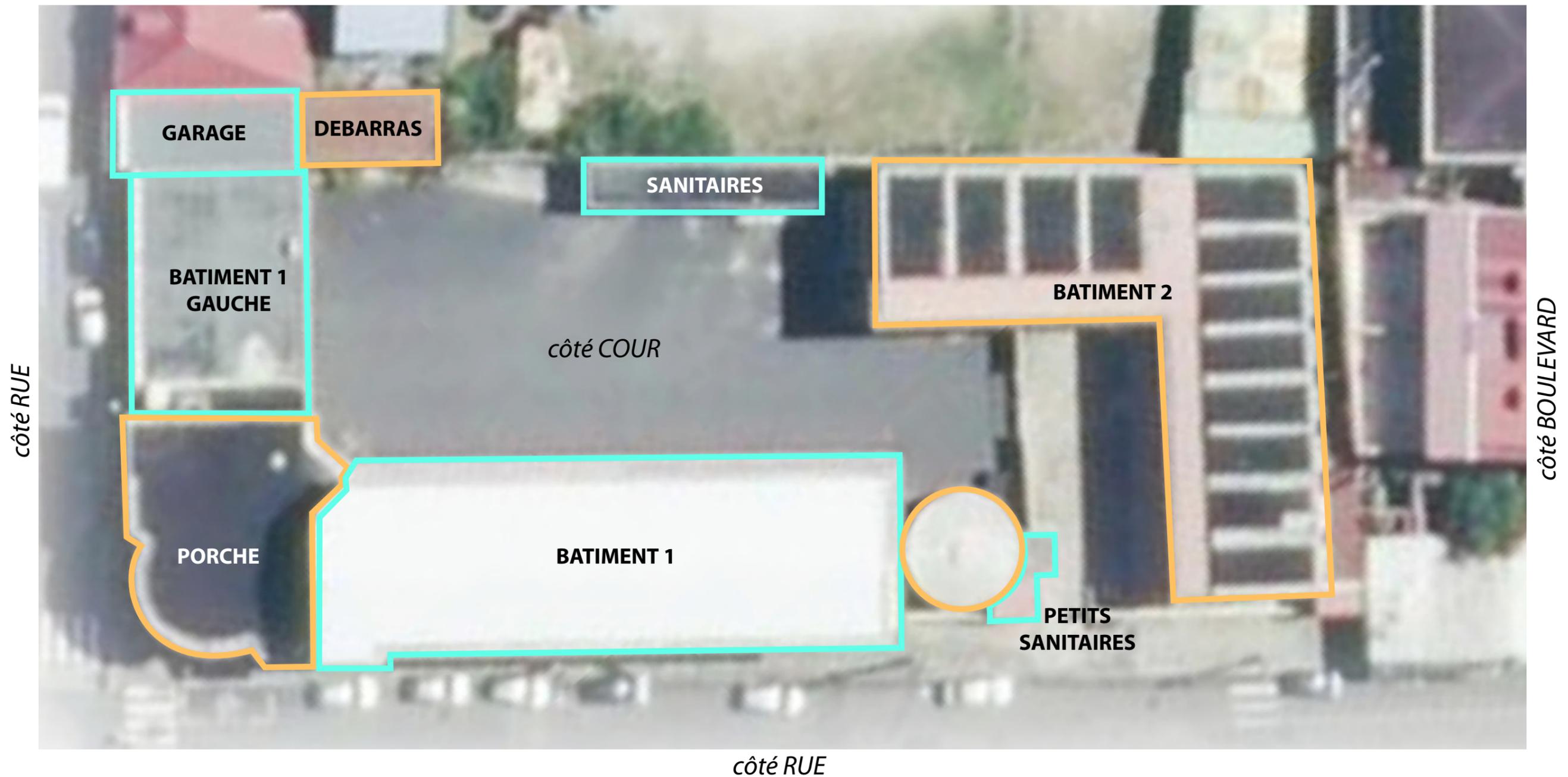
Xavier  
**LAMBERT-MICHINEAU**  
0690 75 10 55

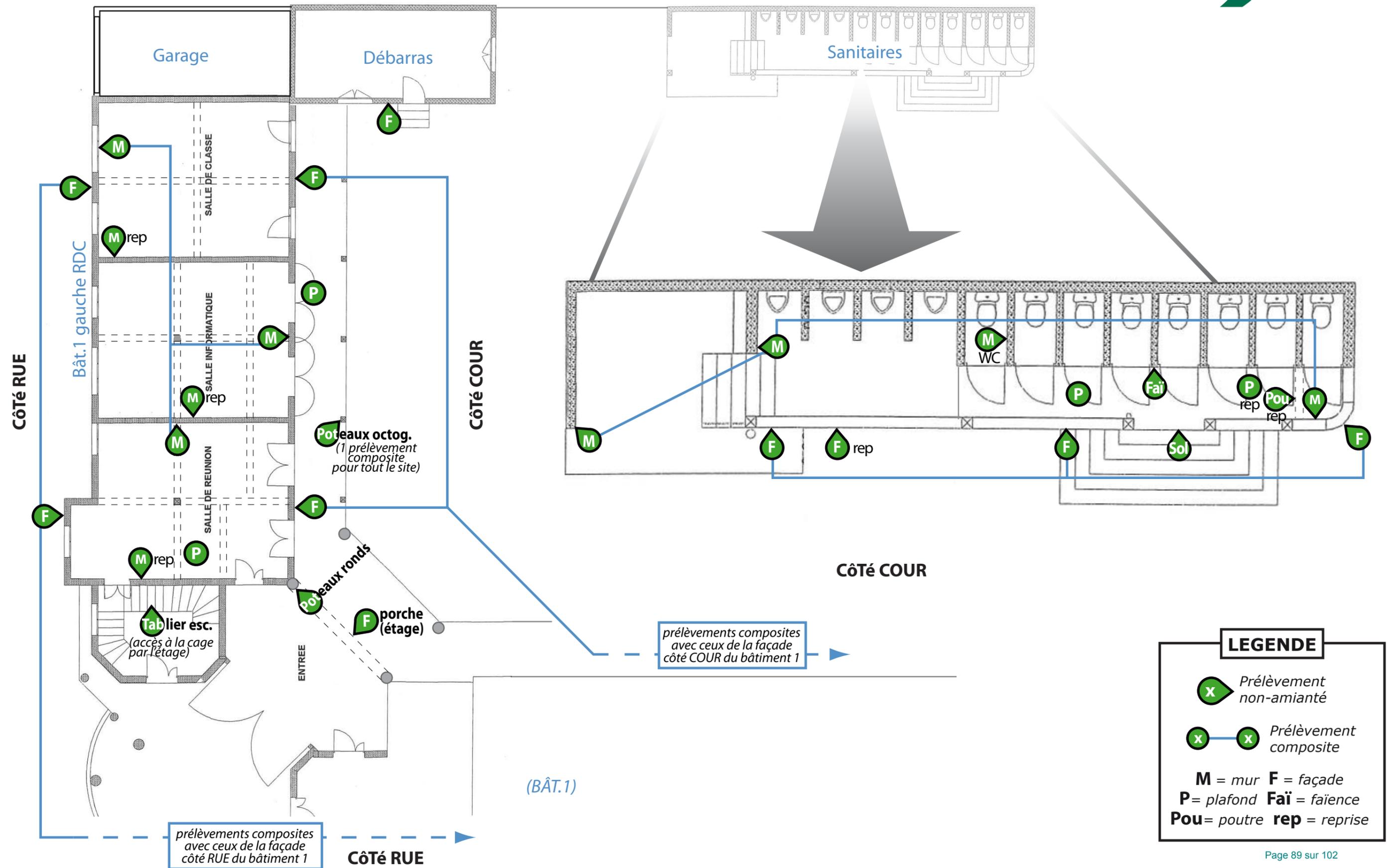


**ANNEXES**  
Au rapport de mission de repérage  
**Ecole publique Lydia Galleron**  
- Le Moule -  
\*\*\*  
**DOSSIER PLAN**

\*\*\*

- 01> **PLAN DE MASSE**
- 02> **Bâtiment 1 Gauche RDC + débarras + sanitaires : Prélèvements / Résultats**
- 03> **Bâtiment 1 Gauche étage (TGM) : Prélèvements / Résultats**
- 04> **Bâtiment 1 RDC : Prélèvements / Résultats**
- 05> **Bâtiment 1 étage 1 : Prélèvements / Résultats**
- 06> **Bâtiment 1 étage 2 : Prélèvements / Résultats**
- 07> **Bâtiment 2 RDC + Petits sanitaires : Prélèvements / Résultats**
- 08> **Bâtiment 2 étage : Prélèvements / Résultats**
- 09> **TOITURES : Prélèvements / Résultats**
- 10> **PHOTOS des prélèvements 1**
- 11> **PHOTOS des prélèvements 2**
- 12> **PHOTOS des prélèvements 3**
- 13> **PHOTOS des prélèvements 4**
- 14> **PHOTOS des prélèvements 5**
- 15> **LOCALISATION des conduits en fibrociment**





## Résultats

**Tous les prélèvements effectués sur les pastilles visibles de reprises de maçonnerie de l'étage du bâtiment 1 gauche (TGM) sont revenus positifs à la présence d'amiante.**

Par contre les prélèvements réalisés sur les faïences et la maçonnerie non reprise (plafonds et murs) ne sont pas positifs.

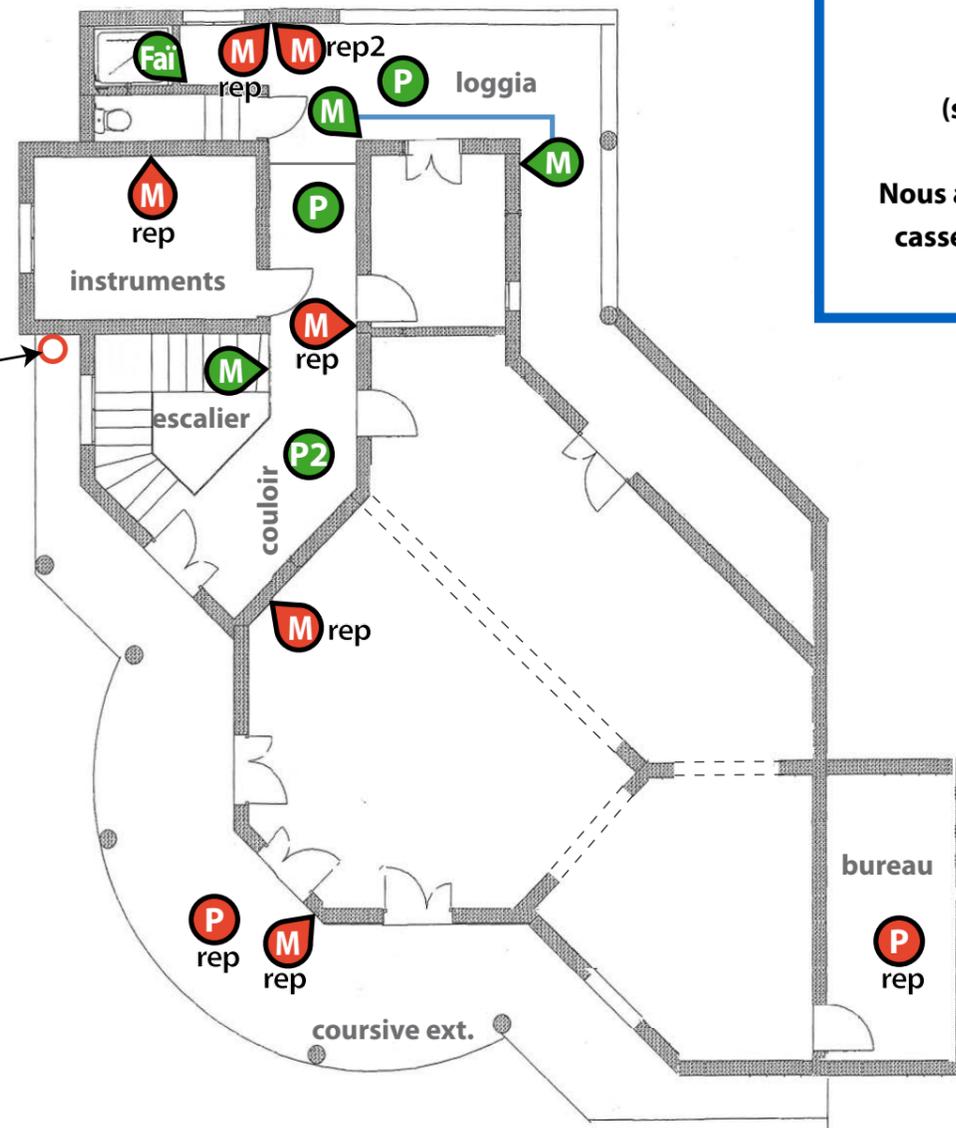
**Ce résultat s'explique par l'usage ponctuel d'un enduit amiante.**

**Il conviendra de faire appel à un personnel habilité en cas de travaux ou de démolition dans ces zones (sous-section 3 ou sous-section 4 selon l'opération envisagée).**

**Nous avons également noté un reste de conduit en fibrociment amiante cassé dans la dalle de plafond au niveau de la descente d'eau pluviale (coursive extérieure, localisation et photo ci-présentes).**



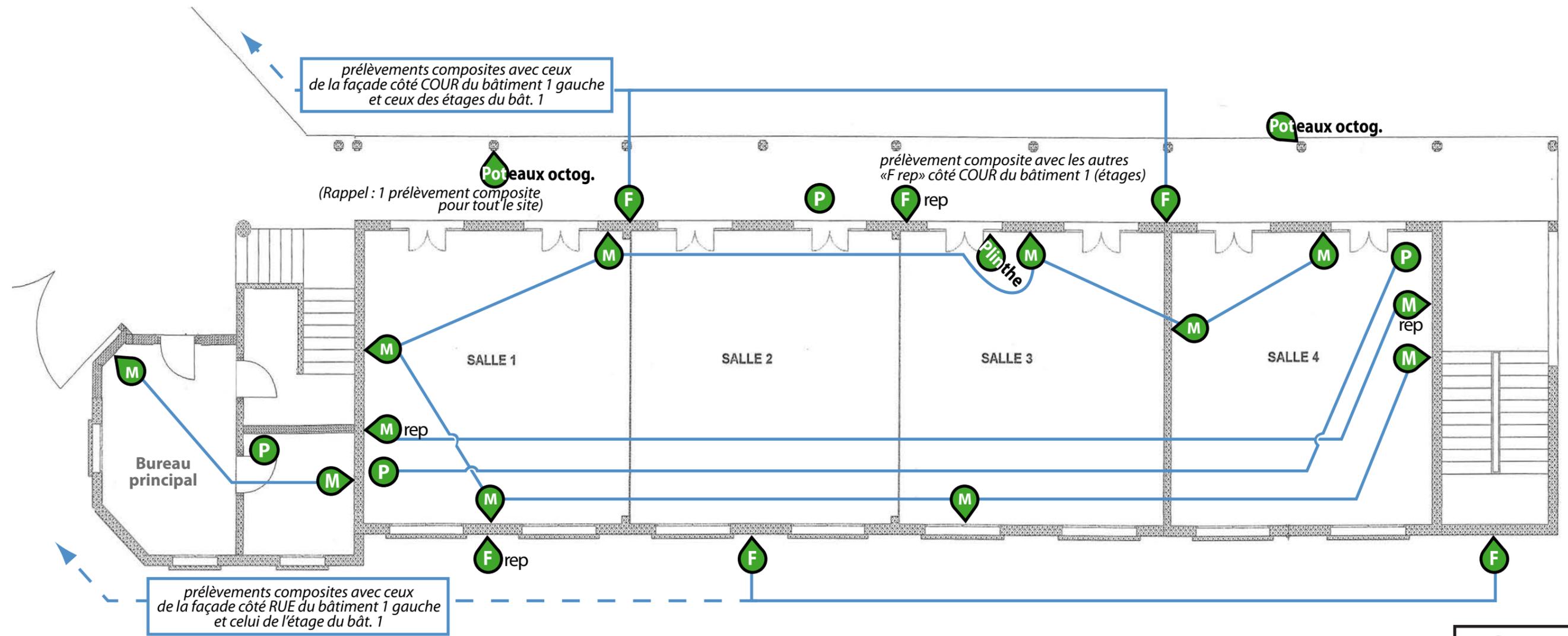
Reste de conduit fibrociment amiante



### LEGENDE

-  Prélèvement non-amiante
  -   Prélèvement composite
  -  Prélèvement amiante
- M** = mur  
**P, P2** = plafond  
**Fai** = faïence  
**rep** = reprise

**CÔTÉ COUR**



**CÔTÉ RUE**

**LEGENDE**

-  Prélèvement non-amianté
-  Prélèvement composite
- M** = mur    **F** = façade
- P** = plafond    **Fai** = faïence
- Pou** = poutre    **rep** = reprise

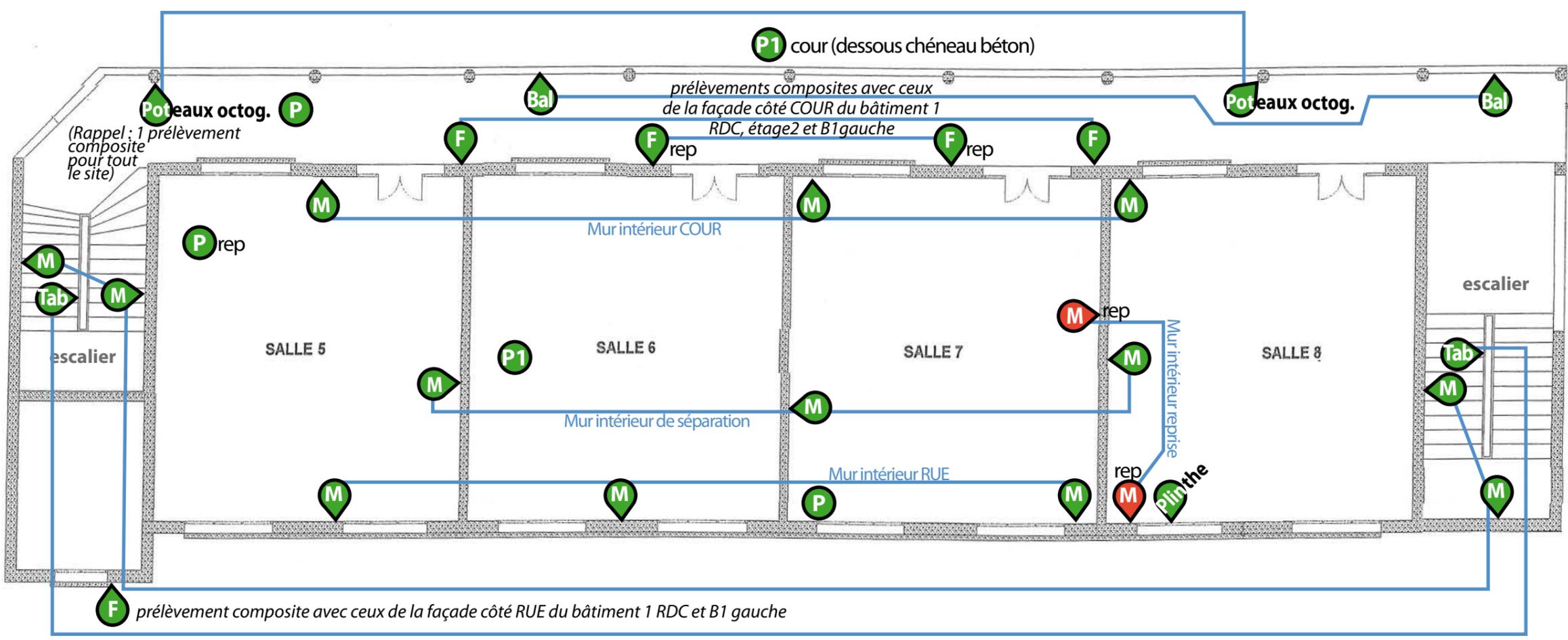
### Résultats

**Le prélèvement composite effectué sur les pastilles de reprises de maçonnerie au 1er étage du bâtiment 1 a retourné un résultat positif à la présence d'amiante.**

**Ce résultat s'explique par l'usage ponctuel d'un enduit amianté.**

**Il conviendra de faire appel à un personnel habilité en cas de travaux ou de démolition dans ces zones (sous-section 3 ou sous-section 4 selon l'opération envisagée).**

### CÔTÉ COUR



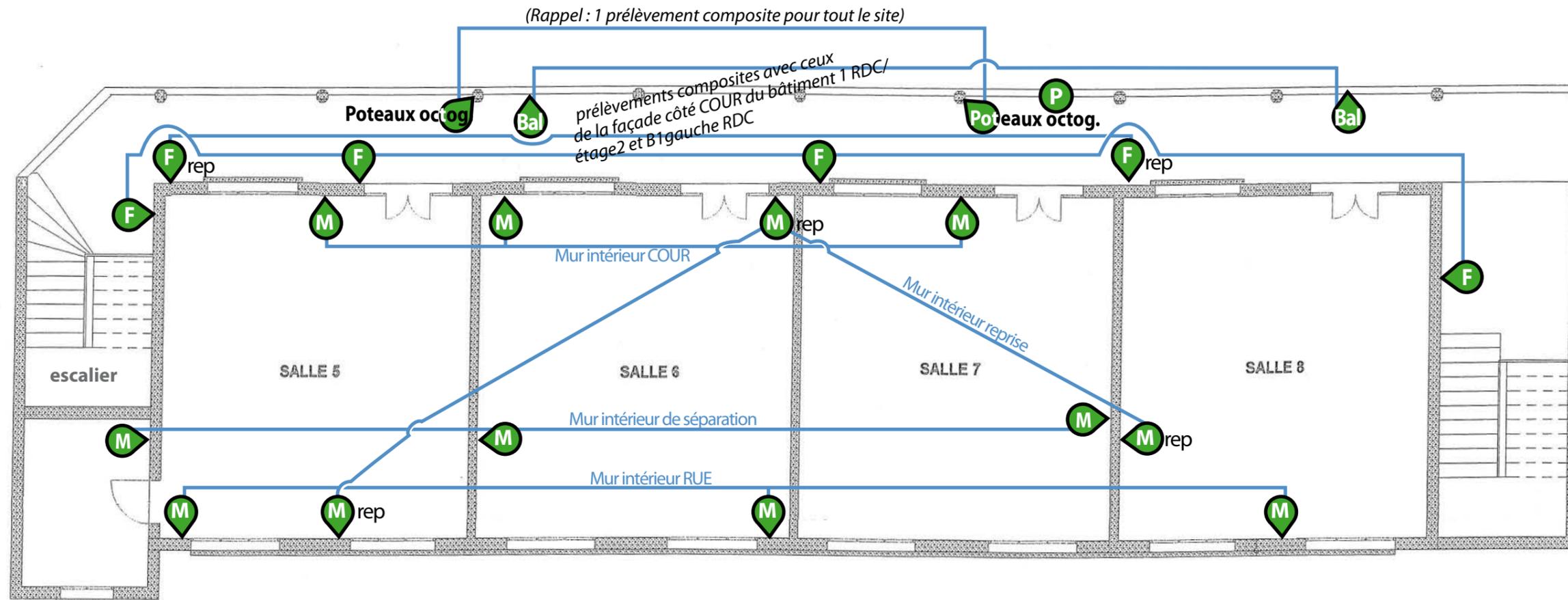
### CÔTÉ RUE

**LEGENDE**

- x Prélèvement non-amianté
- x - x Prélèvement composite
- x Prélèvement amianté
- x - x Prélèvement composite

**M** = mur   **F** = façade  
**P, P1** = plafond  
**Fai** = faïence  
**rep** = reprise  
**Bal** = balustrade  
**Tab** = tablier escalier

### Côté COUR



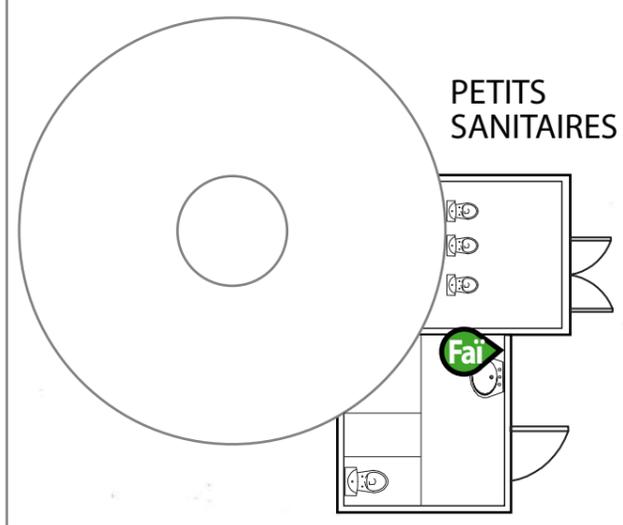
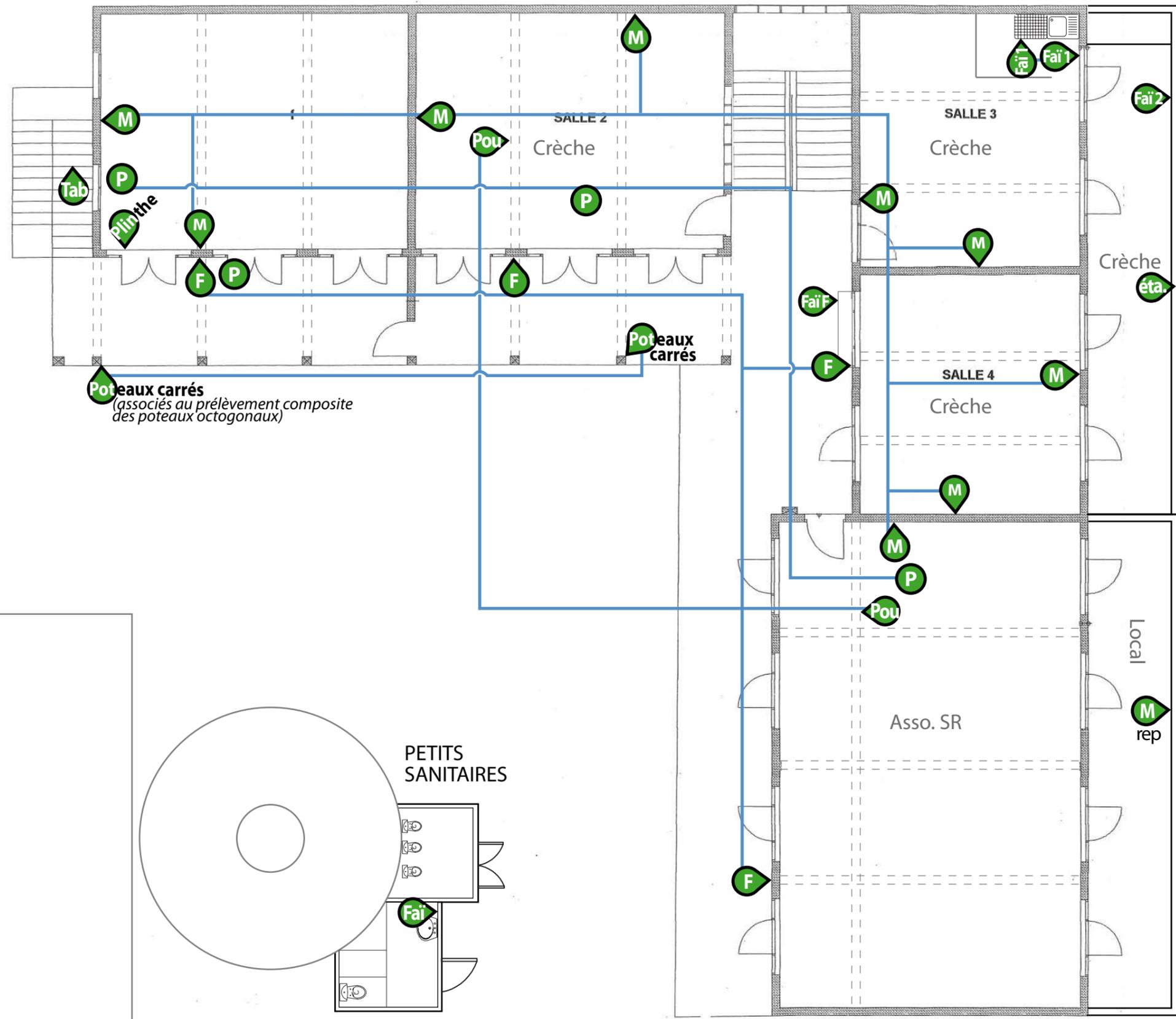
### Côté RUE

#### LEGENDE

Prélèvement non-amianté

Prélèvement composite

**M** = mur **F** = façade  
**P** = plafond **rep** = reprise  
**Bal** = balustrade

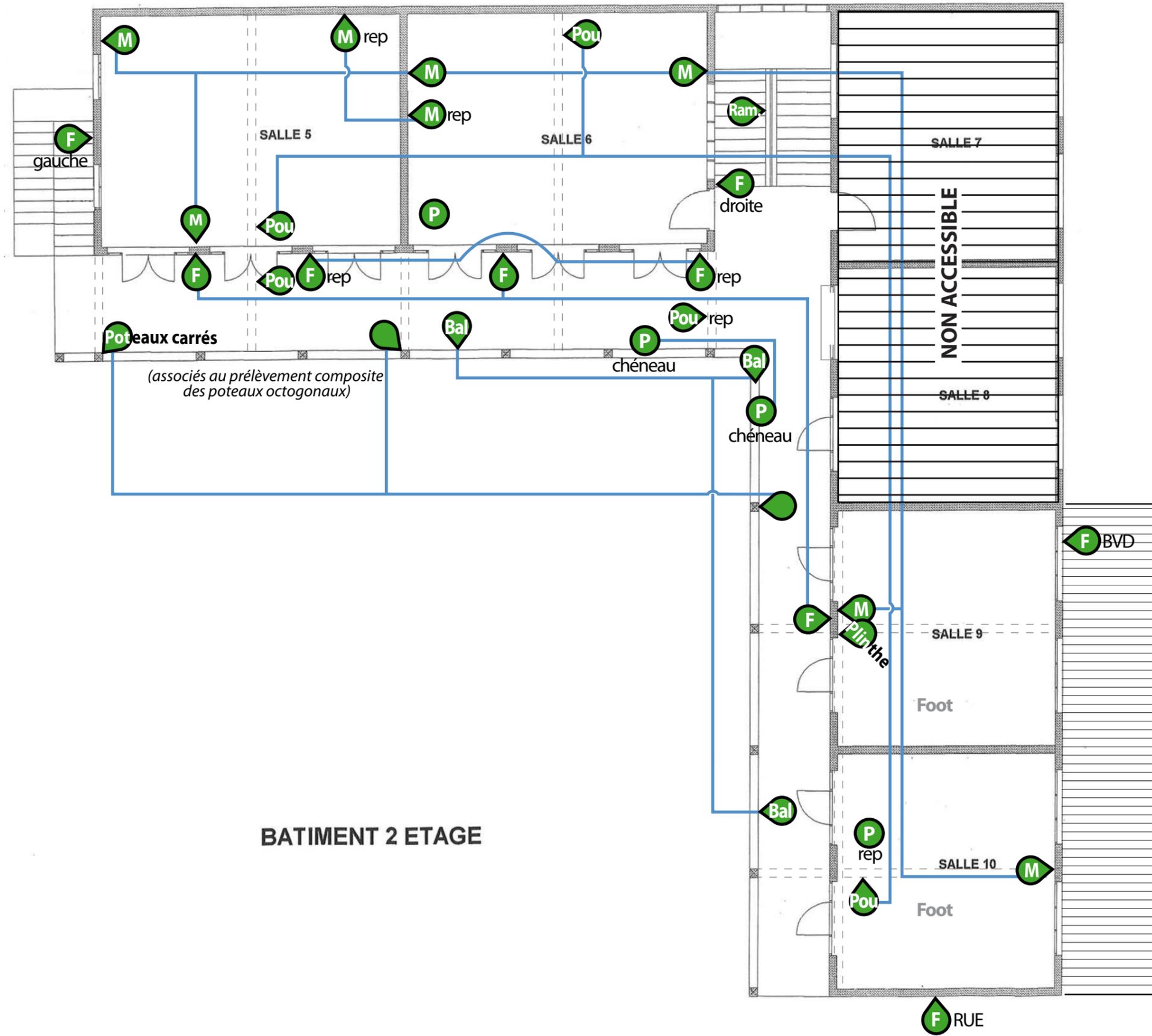


Bâtiment 1

CÔTÉ RUE

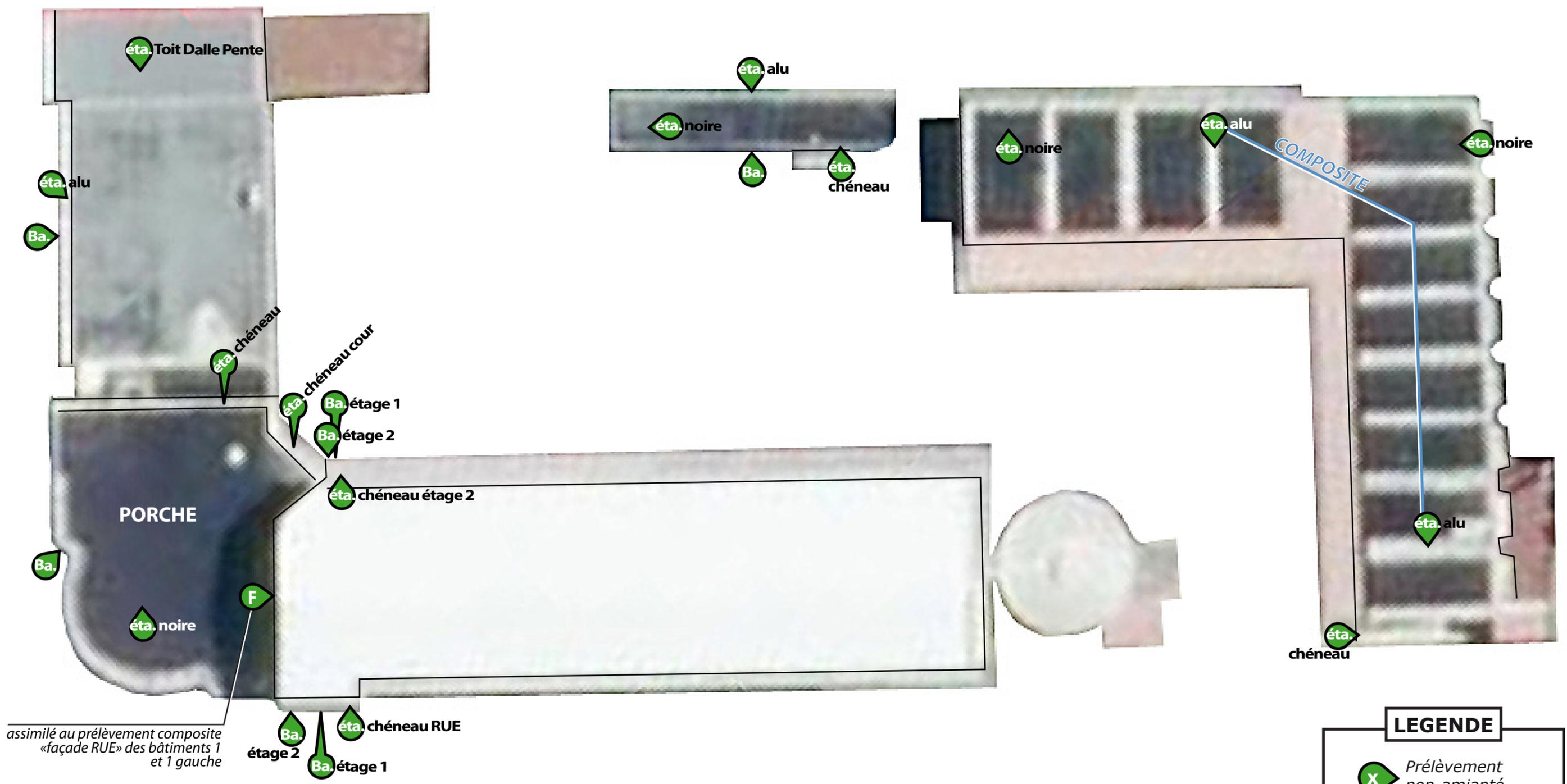
**LEGENDE**

- Prélèvement non-amianté
- Prélèvement composite
- M** = mur    **F** = façade
- P** = plafond    **Fai** = faïence
- Pou** = poutre    **rep** = reprise
- éta.** = étanchéité



**BATIMENT 2 ETAGE**

LEGENDE	
	Prélèvement non-amianté
	Prélèvement composite
<b>M</b>	= mur
<b>F</b>	= façade
<b>P</b>	= plafond
<b>Pou</b>	= poutre
<b>rep</b>	= reprise
<b>Ram.</b>	= Rambarde



assimilé au prélèvement composite «façade RUE» des bâtiments 1 et 1 gauche

**LEGENDE**

 Prélèvement non-amianté

**F** = façade

**Ba.** = bandeau toiture

**éta.** = étanchéité

Page 96 sur 102

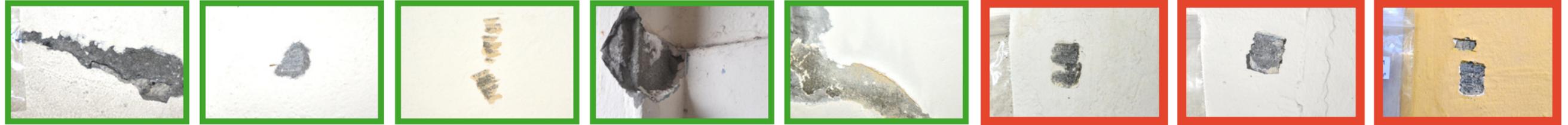
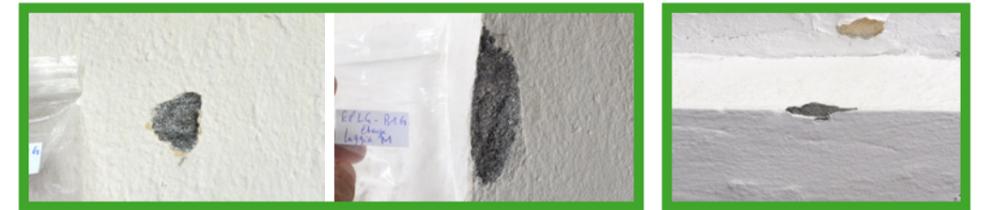
B1 G. RDC



B1 G. TOIT



B1 G. ET.



Mur reprise      Mur reprise      Mur reprise



Mur reprise      Mur reprise      Mur reprise      Plafond reprise      Plafond reprise

SANITAIRES



DEBARRAS



SANITAIRES TOIT



Petits SANITAIRES



**LEGENDE**

- Prélèvement non-amianté
- Prélèvement amianté



**LEGENDE**

- Prélèvement non-amiante
- Prélèvement amiante

**B1/B1 G. EXTERIEURS**



**B1/PORCHE TOITS**



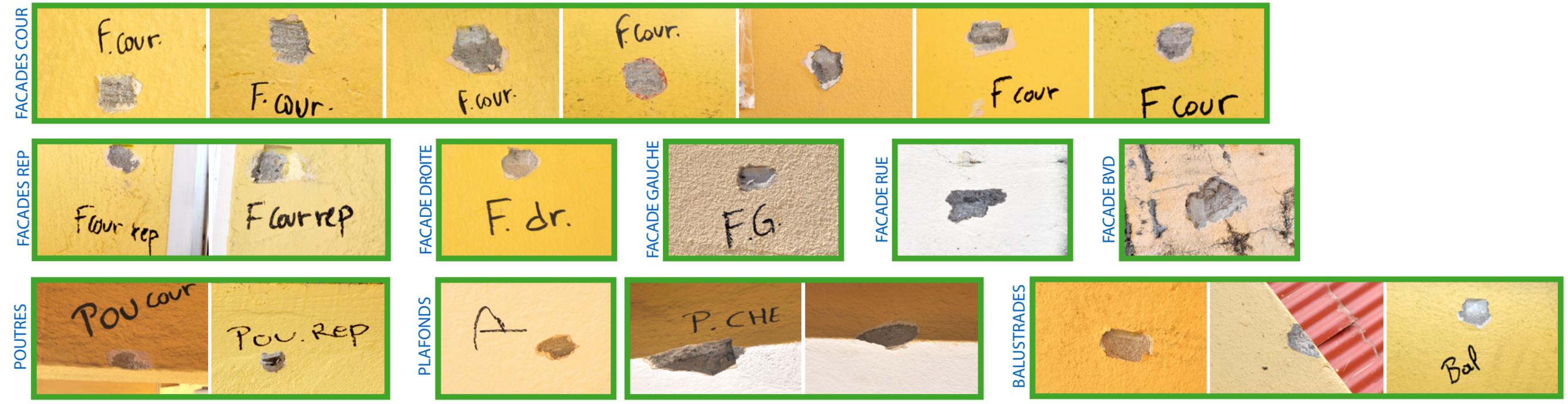
**LEGENDE**

Prélèvement non-amianté

Page 09 sur 102



**B2 EXTERIEURS**



**B2 TOIT**



**POTEAUX DU SITE**



**LEGENDE**

 Prélèvement non-amianté

Page 101 sur 102

**NOTE**

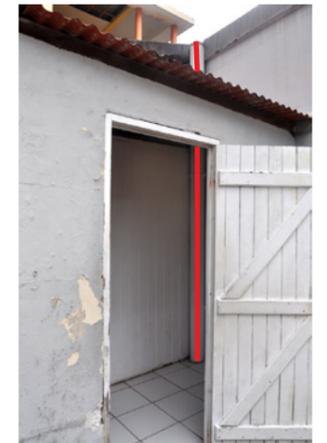
A l'origine, la totalité du réseau aérien des eaux pluviales devait être constitué de conduits en fibrociment amianté. Au fil du temps les parties abimées ont été substituées par des segments en PVC. Dans le reportage photo ci-dessous, les descentes dans lesquelles nous avons repéré des parties en fibrociment sont surlignées en rouge (ou montrées par des flèches).



**Bâtiment 1 gauche, façade côté mairie**



**Bâtiment 1, façade rue**



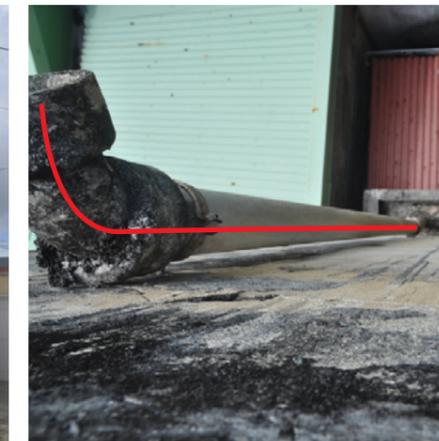
**Petits wc**



**Mur du portail du bâtiment 2**



**Bâtiment 2**



**Bâtiment 2, façade côté boulevard**



**Bâtiment 1, façade cours**